

Rare unanimité des Douze sur l'aide à l'URSS et l'Afrique du Sud

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
ROME

Le sommet européen de Rome s'est terminé hier sur une note d'entente cordiale entre les Douze qui a permis à la Communauté de concrétiser sa volonté de fournir une aide alimentaire d'un milliard de dollars à l'Union soviétique et d'accroître ses efforts pour venir en aide à l'Europe de l'Est. La CEE a également lancé un signal au président sud-africain Frederik de Klerk en levant

l'interdiction de tout nouvel investissement en Afrique du Sud.

Les chefs d'État et de gouvernement de la CEE n'ont pas caché leur satisfaction à l'issue de leur quatrième rencontre cette année, à commencer par le premier ministre britannique John Major, dont c'était le premier rendez-vous européen.

La majorité des autres délégations ont relevé le changement de ton de la Grande-Bretagne, même si sur le fond Londres n'a guère levé ses réticences sur l'Union po-

litique ou l'Union économique et monétaire (UEM) entre les Douze.

Les chefs d'État sont parvenus à adopter, cette fois à douze, un texte qui fixera les grandes lignes de la conférence sur l'Union politique. Le refus de Mme Margaret Thatcher à s'associer lors du premier sommet de Rome, le 27 octobre, à un texte semblable sur l'UEM avait finalement conduit à sa démission fin novembre.

Cette concorde retrouvée aura également permis à la Commu-

nauté, après plusieurs mois d'atermoiements, de manifester un « geste concret de solidarité » à l'égard de l'Union soviétique. Une aide alimentaire de près d'un milliard de dollars sera rapidement débloquée pour aider l'URSS à remplir ses magasins, en attendant l'octroi d'une assistance technique de plus de 500 millions de dollars en 1991 et de 780 millions de dollars l'année suivante.

Les efforts de la Communauté seront également accrus en faveur des pays d'Europe de l'Est, qui ont besoin de trouver quatre milliards de dollars pour faire face à la situation désastreuse de

leurs économies, a décidé le sommet. Une aide d'urgence de 130 millions de dollars sera débloquée en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie, particulièrement touchées.

Autre signal politique d'importance, celui lancé par les Douze en direction du président sud-africain Frederik De Klerk. Surmontant plusieurs mois de divisions parmi ses membres, la CEE lève son interdiction de tout nouvel investissement en Afrique du Sud pour « encourager l'évolution en cours ». Elle ira plus loin si Pretoria se décide à abolir deux de ses principales lois d'apartheid: celles qui réservent certain-

nes zones d'habitation et la majorité des terres aux Blancs sud-africains.

Le gouvernement sud-africain a réagi avec satisfaction à la décision de la CEE mais le Congrès national africain a dénoncé cette initiative. L'ANC, dont la conférence venait d'adopter une motion réclamant le maintien de toutes les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, a accusé la Communauté européenne de tenter de lui imposer un diktat. Gill Marcus, porte-parole de l'ANC, a qualifié la décision de la CEE de malheureuse et a dit qu'elle ne tenait pas compte du point de vue des 28 millions de Noirs sud-africains.

Explosion de violence en Albanie où l'armée contrôle plusieurs villes

d'après AFP et Reuter
BELGRADE

L'armée contrôlait hier trois grandes villes de province après les émeutes des trois derniers jours à Elbasan (centre), Shkoder, Kavaje et Durres (ouest) qui ont fait une vingtaine de blessés et provoqué des dégâts importants — plus de deux millions de dollars, selon des sources officielles.

La télévision albanaise a montré vendredi soir des images des dégâts provoqués le jour même dans le centre industriel d'Elbasan (troisième ville du pays, 81 000 habitants) où, selon la radio, les « hooligans » ont manipulé des enfants de 10 à 14 ans pour les rendre complices de leur horrible crime.

Des bâtiments ont été incendiés, dont plusieurs librairies, et les émeutiers ont attaqué le siège du Parti communiste avant de mettre le feu à quatre véhicules. Les affrontements ont fait six blessés parmi les forces de l'ordre, selon l'agence albanaise ATA reçue à Belgrade.

Au même moment, des manifestations violentes se déroulaient à Durres (60 km à l'ouest de Tirana) où de nombreux magasins ont été pillés.

Radio-Tirana, dans ses émissions en serbo-croate captées à Belgrade, a donné des précisions sur les émeutes de jeudi à Shkoder qui ont duré plus de sept heures: plusieurs milliers de mètres carrés de vitrines et de vitres brisées et plus de trois millions de produits divers volés dans les magasins et entrepôts, ce qui correspond à quelque 18 millions de leks de dégâts (environ 1,8 million de dollars).

« Les réserves de farine, huile, sucre et médicaments ont été considérablement réduites à Shkoder », a indiqué Radio-Tirana. A Shkoder, des manifestants avaient ouvert le feu sur l'armée et la police venues rétablir l'ordre et avaient tenté de faire sauter à la dynamite plusieurs bâtiments.

Les émeutiers ont tenté de détruire à la dynamite une statue d'Enver Hoxha, fondateur de l'Albanie communiste mort en 1985, a précisé Radio-Tirana dans ses émissions en serbo-croate.

Les informations données par la presse albanaise et des sources indépendantes sur les troubles des derniers jours montrent que les émeutiers ont tenté de s'en prendre aux symboles du pouvoir (siège du Parti communiste, locaux de la radio, mairie) autant qu'aux magasins susceptibles d'être pillés.

Les appels au calme lancés par le Parti démocratique albanaise (premier mouvement d'opposition créé mercredi à Tirana) n'ont pas eu d'effet jusqu'à présent sur les animateurs de cette contestation violente, qualifiés généralement de « vagabonds, chômeurs et criminels » par la presse albanaise.

« Ces hooligans sont des gens isolés qui n'ont rien de commun avec le mouvement démocratique en Albanie. Le Parti démocratique albanaise soutient les mesures prises par le gouvernement pour contrôler la situation », a déclaré hier l'un des animateurs du nouveau parti, l'économiste Gramoz Pashko, contacté par téléphone.

À Tirana en revanche, la situation était calme hier mais des soldats gardaient les abords du siège de la Radio-Télévision, a indiqué un journaliste albanaise sur place.

L'organe du Parti communiste albanaise, Zeri i Popullit, a publié hier de nombreux témoignages de soutien au N° 1 albanaise Ramiz Alia à côté d'informations sur les émeutes des derniers jours.

Le Parti démocratique a lancé vendredi soir à la télévision un nouvel appel au calme à la population et, pour la première fois depuis au moins 40 ans, un prêtre s'est exprimé sur Radio-Tirana.

Monseigneur Simon Jubani, archevêque de Shkoder, libéré en 1989 après 22 ans de prison, a lui aussi lancé un appel au calme.

« De tels actes de vandalisme sont contraires à la volonté de Dieu », a notamment déclaré Mgr Jubani à la radio. Son appel est considéré comme un véritable événement à Tirana, a déclaré un intellectuel albanaise dans la capitale.

Depuis le début des événements, il y a une semaine, les autorités albanaises n'ont toujours autorisé aucun journaliste étranger à se rendre sur place.



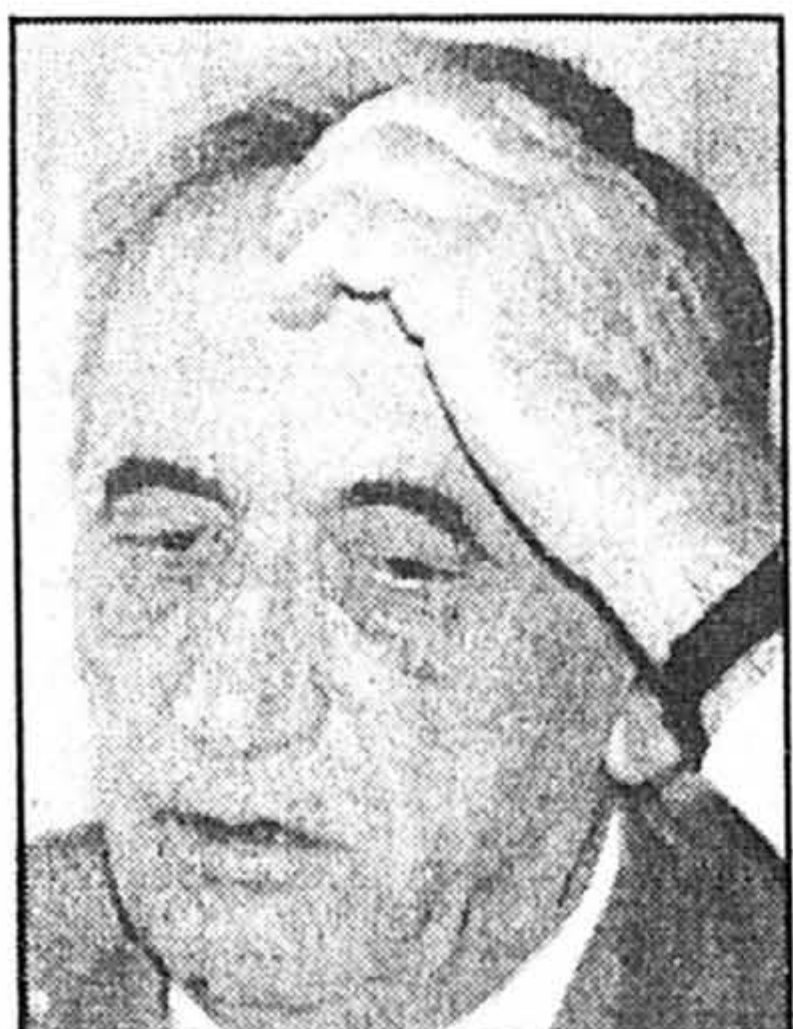
« Titid » le grand favori

Le candidat favori à la présidence haïtienne, Jean-Bertrand Aristide, a été acclamé vendredi par une immense foule. C'est aujourd'hui qu'ont lieu les élections présidentielle et législative en Haïti, au milieu de mesures de sécurité impressionnantes. Pour éviter les incidents qui avaient fait de nombreuses victimes lors des élections de 1987, l'armée a interdit les groupes d'autodéfense créés à travers le pays. La crainte des attentats a été renforcée la semaine dernière par une attaque à la grenade qui a fait sept morts et 57 blessés dans une réunion publique du père Jean-Bertrand Aristide. Le prêtre a accusé les tontons macoutes et l'ex-ministre de l'Intérieur Roger Lafontant, d'être responsables de l'attentat. Roger Lafontant a riposté en accusant le religieux, surnommé « Titid » par ses admirateurs, d'avoir attisé la haine après le renversement du gouvernement de Jean-Claude Duvalier, en 1986. Mais ces accusations n'ont en rien porté atteinte à la vénération vouée à « Titid ».

Lech Walesa met en place une nouvelle équipe



Jan Olszewski, l'avenir



Tadeusz Mazowiecki, le passé

d'après AFP et Reuter
VARSOVIE

Moins d'une semaine après son élection, le président élu Lech Walesa a commencé à mettre en place sa nouvelle équipe, en chargeant hier M. Jan Olszewski, un avocat de 66 ans, proche de l'épiscopat, de former le nouveau gouvernement, en remplacement de M. Tadeusz Mazowiecki, premier ministre démissionnaire.

Lech Walesa a « donné pleins pouvoirs » à M. Jan Olszewski pour entamer des conversations préliminaires en vue de former le gouvernement », a déclaré à Gdansk son porte-parole, M. Andrzej Drzycimski.

La Diète (chambre basse du parlement) a entériné vendredi la démission du premier ministre Tadeusz Mazowiecki, 63 ans, qui a été chargé d'expédier les affaires courantes.

M. Olszewski ne pourra être officiellement nommé qu'après l'investiture de Lech Walesa, samedi 22 décembre à Varsovie, au cours d'une cérémonie devant les deux chambres (Diète et Sénat) réunies, qui mettra fin au mandat du général Wojciech Jaruzelski.

Des difficultés sont toutefois apparues dans la répartition des portefeuilles, obligeant Lech Walesa à « taper du poing sur la table » pour faire accélérer la formation du gouvernement, a-t-on indiqué dans l'entourage du prix Nobel de la paix.

La Pologne est actuellement dans une situation de vide politique, avec un président élu mais qui ne gouverne pas, un premier ministre démissionnaire et un parlement encore dominé en théorie par les anciens communistes.

D'intenses tractations ont ainsi

eu lieu ces derniers jours entre Varsovie et Gdansk, qualifiées par M. Drzycimski de « consultations fructueuses avec de nombreux groupes politiques et personnalités ».

Le prochain gouvernement sera profondément remanié et reposera essentiellement sur l'Alliance du centre (centre-droit), le « parti présidentiel » de Lech Walesa, et le groupe des libéraux de Gdansk. De l'actuelle équipe, seul le ministre des Finances, M. Leszek Balcerowicz, et peut-être le ministre des Affaires étrangères, M. Krzysztof Skubiszewski, pourraient rester en place.

M. Balcerowicz, garant pour l'Occident de la poursuite d'une politique économique rigoureuse, aurait donné son accord, à condition d'être entouré de libéraux, comme l'économiste de Gdansk, Janusz Lewandowski, 35 ans, qui pourrait être nommé vice-premier ministre chargé de l'Économie, a-t-on souligné dans l'entourage de M. Walesa.

Parallèlement au gouvernement, Lech Walesa met également en place un fort cabinet présidentiel qui sera dirigé par M. Jacek Merkel, 36 ans. Nommé jeudi chef de la chancellerie présidentielle — une sorte de secrétaire général de la présidence —, M. Merkel avait été le chef d'état-major de sa campagne électorale.

M. Walesa a également sollicité un de ses plus proches collaborateurs, M. Jaroslaw Kaczynski, pour entrer dans son cabinet présidentiel.

Devant le mécontentement social qui s'est exprimé lors de l'élection présidentielle, Lech Walesa voudrait en effet aller vite. Le nouveau président veut « placer au premier plan les affaires économiques en respectant la précédente ligne directrice mais en accélérant et en élargissant le domaine de la privatisation ».

DÉPÊCHES

TERRITOIRES OCCUPÉS

Vague d'arrestations

■ Les autorités israéliennes ont arrêté de 600 à 1000 personnes dans la bande de Gaza occupée, bouclée par l'armée qui recherchait les meurtriers de trois juifs, ont déclaré hier des avocats. Un porte-parole de l'armée s'est refusé à commenter les informations de l'Association du Barreau de Gaza mais a déclaré que la bande de Gaza était zone militaire fermée. On apprendrait après des services de sécurité que la bande de Gaza était bouclée aussi bien par terre que par mer.

CHINE

Europe de l'Est

■ Les bouleversements en Europe de l'Est ont débouché sur le chaos et le chômage au lieu d'améliorer les conditions de vie des populations, a déclaré hier le premier ministre chinois Li Peng. Tout en reconnaissant que ces problèmes pourraient n'être que temporaires et pourraient être surmontés, il a exclu que le virage vers la démocratie pris par les anciens pays communistes d'Europe de l'Est puisse être une solution aux problèmes chinois. « Je ne pense pas que ce qui s'est passé dans ces pays soit quelque chose qui mérite l'admiration du peuple chinois », a déclaré Li Peng.

INDE

Violences religieuses

■ Les troubles entre hindous et musulmans ont atteint hier Agra, la ville qui abrite le Taj Mahal, où deux personnes ont trouvé la mort, rapportent des agences de presse indiennes. Cinq autres personnes ont été

tuees dans d'autres régions du pays, ce qui porte à plus de 200 morts le bilan des violences religieuses depuis une semaine. Les violences entre les deux communautés, qui ont fait plus de 1400 morts à travers l'Inde depuis novembre 1989, ont pour origine la volonté des hindous de détruire la mosquée d'Ayodhya.

COLOMBIE

Tueries

■ Vingt-six personnes ont trouvé la mort, tuées par balles, hier matin, dans trois tueries distinctes dans les provinces de Antioquia (nord est du pays) et El Valle (sud-est), a-t-on appris de sources officielles. Ces massacres seraient apparemment l'oeuvre de malfaiteurs de droit commun, donc sans lien avec les narco-trafiants ou la guérilla, selon les premiers éléments d'enquête de la police. Le premier de ces massacres a eu lieu à Itagui, où six hommes fortement armés et masqués ont tiré sur les clients d'un établissement nocturne, le Sturpi.

MAROC

Nouveaux incidents

■ Des manifestants ont mis le feu à des voitures et essayé d'incendier un poste de police, hier matin à Fès, après une journée et une nuit d'émeutes, ont rapporté les autorités locales. Des bandes de jeunes se sont formées après que des « agitateurs » eurent persuadé des écoliers et des collégiens d'abandonner leurs classes « dans le but de perpétrer des actes de violence, de vandalisme et de pillage », ont dit des responsables cités par l'agence de presse MAP.



Opération
Nez rouge

PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES, OFFREZ-VOUS UN CHAUFFEUR PRIVÉ

DU 7 AU 31 DÉCEMBRE.

Entre 19 h et 3 h 30 du matin.

Montréal: 849-1011

Laval / Basse Laurentides: 686-7941

OPÉRATION NEZ ROUGE

une façon originale de se déplacer dans sa propre voiture, sans prendre le volant... et le service est gratuit!

CFTM

La Presse

gms 128

KMF 94

Société de l'assurance automobile du Québec

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

La Cour suprême bannit la propagande haineuse

Aucune liberté n'est absolue. L'exercice de la liberté commande une attitude responsable dans une société aux multiples visages et exige le respect des règles de la démocratie.

C'est ce qu'a statué jeudi la Cour suprême du Canada dans un jugement partage qui confirme la validité de la législation fédérale qui interdit la littérature haineuse.



Cette loi était contestée par Jim Keegstra, cet ancien enseignant albertain de niveau secondaire reconnu coupable il y a cinq ans d'avoir encouragé en classe, durant dix ans, la haine des Juifs, ainsi que par trois «suprématistes» torontois qui ont publié de la propagande contre les minorités visibles et les Juifs.

Si la communauté juive et la majorité des défenseurs de la démocratie canadienne se disent satisfaites du jugement, le débat n'est pas clos pour autant.

Les puristes allèguent, à tort, que ce jugement pourrait éventuellement brimer des libertés individuelles et intellectuelles. Des apôtres des libertés civiles affirment qu'on inciterait ainsi les écrivains et les penseurs à l'autocensure, compromettant ainsi la profondeur de leur démarche intellectuelle ou la richesse de leur imaginaire.

Foutaise! La décision du plus haut tribunal du pays est on ne peut plus juste. Comment tolérer à l'aube de l'an 2000 que des illuminés se servent de tribunes publiques et, pire, de leur fonction de professeur, pour déclamer ou publier leurs élucubrations? Comment même accepter que l'on doive se rendre jusqu'en Cour suprême pour que ces faussaires de l'Histoire, soient déboutés?

Inconcevable. Prétendre nier que l'Holocauste, le génocide le plus important de l'histoire contemporaine, n'a pas eu lieu, relève de la démagogie la plus pure. Oser vouloir banaliser le génocide des Juifs à grands traits de discours et d'écritures mensongères et empoisonnées, cela donne à réfléchir. Et provoque presque de la pitié.

Ce débat dépasse en effet celui de la liberté d'expression. Parce que la propagande haineuse sur laquelle s'est penchée la Cour suprême ne se cantonne pas dans les sphères éthérées de la pensée. Elle mène hélas à l'action.

Comment ignorer que ces marchands de haine peuvent provoquer des gestes de violence? Parce qu'il ne faut jamais oublier que cette sorte d'enseignement ou de littérature fausse et haineuse réveille trop souvent des préjugés latents et même, nourrit l'ignorance pure et simple.

Rappelons-nous l'offensive menée auprès de l'État pour que les Sikhs ne portent pas le turban, symbole de leur religion.

Pensons à ces cimetières juifs saccagés, au vandalisme dont sont victimes les mosquées et les synagogues, à l'assaut dont ont été victimes des Juifs hassidiques.

La «littérature haineuse» de l'ordre de celle qui a été repudiée par la Cour suprême se retrouve aussi dans les graffitis qui barbouillent les murs des endroits publics. Dévouement? Méchanceté? Ignorance? N'en jetez plus, la cour est pleine.

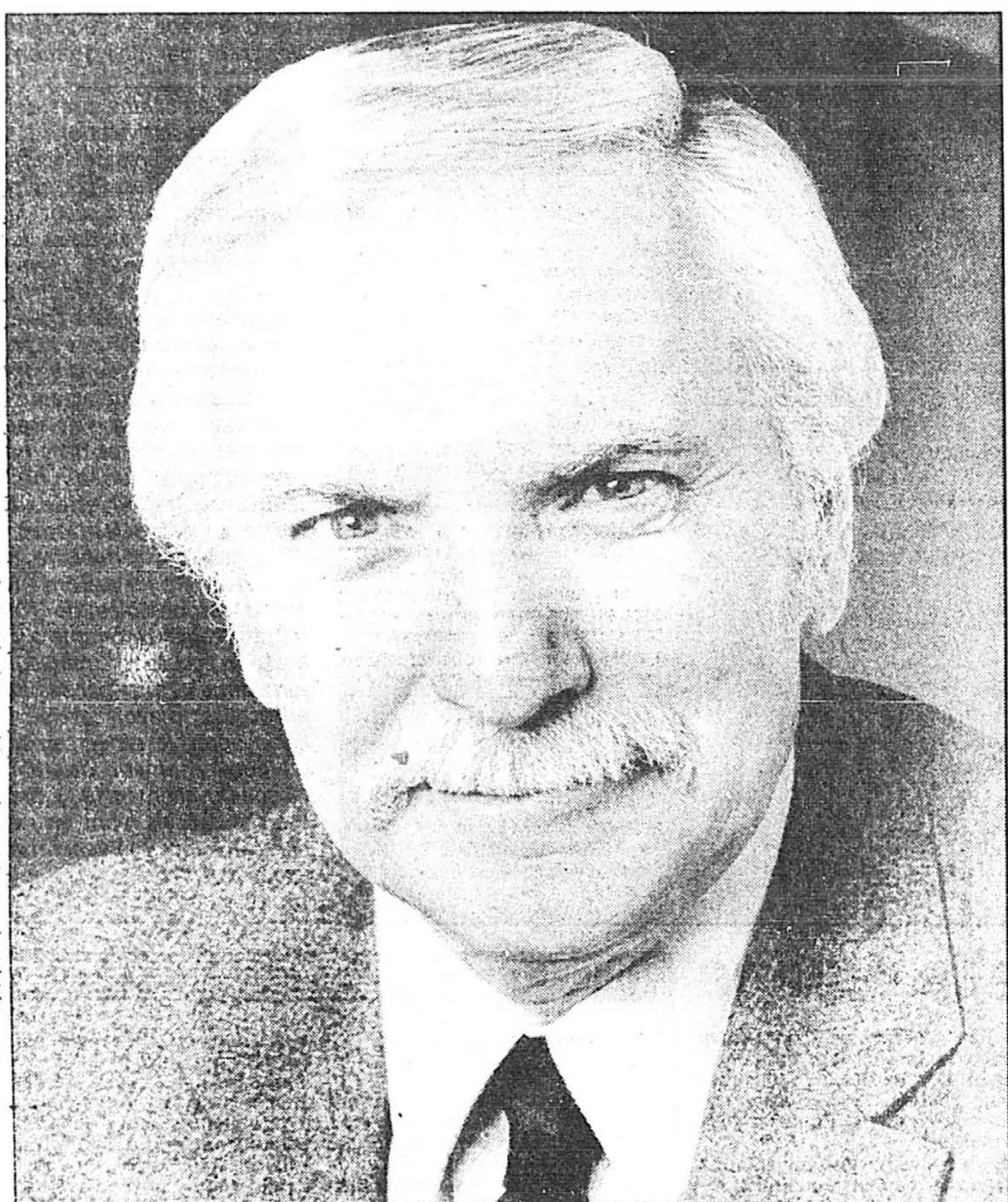
Tous ces débordements contre les Juifs, les minorités visibles ou les ethnies différentes, ont une même racine. Celle du racisme. Un racisme malheureusement bien plus profond que les mensonges de ceux qui produisent la propagande haineuse. Un racisme enchaîné dans une tolérance bien tiède.

La Cour suprême a rendu un jugement noble et responsable en condamnant des hurluberlus fascisants qui ont enfreint la loi immuable de la liberté réfléchie et démocratique. Il est à espérer que cela sonne le glas d'une propagande qui nous avilit tous.

Nous ne sommes plus en 1800. La médiatisation donne du pouvoir et des connaissances aux citoyens. Il est souhaitable que l'on se serve de plus en plus des outils législatifs pour affirmer sa croyance dans la justice pour tous. On ne doit pas attaquer impunément les droits individuels et les libertés fondamentales. Surtout par le biais du mensonge.

Claudette TOUGAS

Opinions



Sacré Duceppe!

«L'art, c'est ce qui reste en vie dans la mort.»
(Malraux)

Duceppe, c'était comme Baudouin, Gratin, Juju, la maternité et la crème glacée: tu ne pouvais pas ne pas l'aimer. Parce qu'il arrachait l'affection. De tout le monde. Avec ses spectaculaires qualités et ses somptueux défauts. C'est ça la gloire: être aimé par des gens que vous ne connaissez pas et qui vous aiment comme s'ils vous connaissaient.

Je ne vais pas ensevelir sa mémoire sous les clichés benêts et les superlatifs circonstanciels, il rira de moi. Mais au moment où il vient de quitter les feux de la rampe pour accéder à la lumière de la vraie vie, je veux dire une dernière fois pourquoi je l'aimais.

J'aimais l'homme d'abord. Sur son clair visage, dans ses yeux bleus, on voyait briller une prodigieuse intelligence intuitive et pétiller le feu d'un cœur ardent. Il était séduction. D'un charme irrésistible. Et d'un humour donc... Humour, humilité, humain: trois mots qui ont la même racine parce qu'ils nomment des réalités-sœurs.

Et comme comédien, quelle nature! On pouvait dire de lui ce que Sacha Guitry disait de Guy Tréjean: «C'est un acteur que vous ne voyez pas jouer tellement il est naturel.» Duceppe, sur scène, ne jouait pas, il était. La scène, c'est le plateau de la vie exposé aux grands vents des passions éternelles. Ces passions, il pouvait toutes les incarner avec un égal bon-

heur. Car il avait l'instinct de la vérité de ses personnages. C'était un autodidacte du théâtre.

Ce qui ne l'empêchait pas d'avoir une philosophie de son métier. Du théâtre qui pour lui était plus qu'une profession: une façon et une raison de vivre. Il avait pour son métier, et pour ces ouvriers du rire et des larmes que sont les comédiens, une tendresse et un respect étonnants. Métier dont il mesurait mieux que personne la fragilité, l'aléa, les misères et les splendeurs. Il ressentait comme un grand privilège humain celui de pouvoir, par la seule magie de l'art, entrer dans l'âme des êtres, les sortir de leur réalité quelques heures pour les faire entrer dans celle de la poésie, du rire, des larmes, de la beauté. Pour lui, le mystère joyeux du théâtre, c'était de voir la scène devenir la tribune où des poètes offrent à l'âme du peuple l'image vivante du monde tel qu'il a été, tel qu'il est et tel qu'il l'espère. Les sourires et les larmes de la vie trouvent le chemin de son cœur par le canal du théâtre, ce sacrement de l'esprit, ce miroir de l'humanité. Car le théâtre est un paradoxe: il est en même temps le monde superficiel des apparences et le reflet des plus profondes réalités humaines. Au théâtre, le naturel, c'est l'artifice du vrai.

Comédien célèbre et célèbre, adulé, ligoté par le succès, Jean Duceppe n'en était pas moins conscient de la relativité des choses. Il répétait souvent le mot de Chaplin: «Dans ce métier-là, on ne vit jamais assez vieux pour être autre chose que

des amateurs.» Tombée des lèvres du plus grand professionnel de tous les temps, cette pensée prend une valeur d'axiome. Ironie du destin, c'est lui qui me rappelait, il y a à peine un mois, une réplique de théâtre qui allait — le pressentait-il? — s'appliquer à lui. Celle de l'acteur de cinéma Jean-Pierre Melville à qui on demandait quel serait son plus cher désir et qui avait répondu: «Devenir immortel... et puis mourir!»

Les comédiens servent une grande cause. Et on ne touche jamais à quelque chose de grand sans en être grandi soi-même. Je crois qu'on peut dire avec autant de justice que de justesse que Jean Duceppe, c'était un grand homme qui était trop modeste pour penser qu'il l'était. Reconnaisant, le théâtre et le peuple lui ont rendu en gloire tout ce qu'il leur avait donné en ferveur amoureuse.

Juste un dernier mot. Sur Jean Duceppe, patriote. Nous étions depuis toujours sur la même longueur d'onde nationaliste. Il brûlait d'amour pour le Québec et il s'est dévoué corps et âme pour qu'il accède enfin à la plénitude de sa liberté: l'indépendance. Il est parti avant de voir la terre promise. Qu'importe, il la verra de plus haut que nous aux côtés de ceux qui, de leur vivant, nous en ont si amoureuxment montré le chemin.

Joyeuse éternité, vieille branche!

Salut bien René, Félix...et Molière pour nous.

Sacré Duceppe!

Doris LUSSIER



Guy Cormier

La semaine en diagonale

Vive la discrimination sélective!

Ainsi donc, les juges de la Cour suprême, qui prennent eux-mêmes leur retraite à 75 ans, ne voient pas d'inconvénient à ce que les citoyens soient contraints de se retirer à 65 ans.

Notons, en passant, que ce seuil de 65 ans avait été fixé par Bismarck au siècle dernier. A une époque où la vie humaine était moins longue qu'aujourd'hui.

Dans la pratique, une très faible proportion de nos contemporains souhaite ne rien changer à leurs habitudes de travail, après 65 ans. Donc, le jugement de la Cour intéresse peu de monde.

À mon avis, il conserve néanmoins un très grand intérêt. Parce qu'il institue ce que j'appellerais le péché veniel de discrimination. On s'était habitué à penser que toute forme de discrimination était un péché mortel. Est péché mortel la discrimination en raison du sexe, de la race, de la religion, de l'origine.

Mais la discrimination en raison de l'âge existe-t-elle? Oui, disent les distingués magistrats. Une personne contrainte de prendre sa retraite est objet de discrimination pour raison d'âge. Mais cette forme de discrimination reste dans les limites du «raisonnable». Donc elle est acceptable. Le péché n'est pas mortel. Il est veniel.

Le dogme s'est effrit. Dorénavant, il y aura des formes malignes de discrimination et des formes bénignes. Comme pour les tumeurs. Reste à savoir comment les simples mortels, ceux qui n'ont pas l'instruction des honorables magistrats, vont pouvoir, à tout coup, distinguer les unes des autres.

Une réaction particulièrement plaisante provient du mouvement syndical. Il applaudit la décision du tribunal. «C'est un cadeau aux jeunes», dit un leader. N'est-il pas vrai, pourtant, qu'en faisant des clauses d'ancienneté dans les entreprises un sujet tabou, le syndicalisme a brimé des compétences et parfois réduit au chômage de jeunes talents?

Nous sommes décidément entrés dans une phase de discrimination sélective.

P.-S.

Voici que s'amène le docteur Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins, avec le grief suivant: la réforme proposée par le ministre Marc-Yvan Côté, dans le domaine de la santé publique, «entrave» la liberté des médecins. Et d'invoquer à l'appui de sa dénonciation la Charte des droits et libertés.

S. M. Roy porte sa cause jusqu'au tribunal suprême, il risque de se faire répondre que certaines formes de discrimination ne dépassent pas les limites du raisonnable. Comme pour la retraite obligatoire à 65 ans.

Hydro '90

Une agréable surprise dans le courrier mardi. Le premier numéro d'Hydro '90, magazine de l'efficacité énergétique, arrive. C'est un succès. Les responsables de cette publication, réalisée pour le compte d'Hydro-Québec, méritent des félicitations.

Ce succès est une surprise, parce que trop souvent la publicité et même parfois les communications des agences gouvernementales sont lamentables. Ce n'est pas que les gouvernements ne disposent pas d'importants budgets pour leur publicité. Bien au contraire. Mais on dirait que très souvent, ils se contentent de produits qui seraient impitoyablement refusés par l'entreprise privée. Ce phénomène n'a pas été noté seulement au Québec.

D'une manière claire et succincte, le magazine Hydro '90, graphiques et illustrations à l'appui, renseigne le consommateur sur l'électricité qu'il consomme. Les deux pages intitulées «les grands dévoreurs d'énergie» sont un petit chef-d'œuvre

de pédagogie. Enfin de l'éducation populaire dans une forme populaire!

Hydro-Québec nous devait bien ça. C'est Hydro-Québec qui poussait à la consommation d'électricité, il y a quelques années; aujourd'hui, elle supplie qu'on freine. Mais elle le demande aimablement. Si la régie de l'électricité veut paraître encore plus aimable, elle connaît la recette: donner l'exemple d'une gestion économique de ses services et réduire ses tarifs.

À vous de jouer, Walesa!

Pourquoi l'élection de Lech Walesa à la présidence de la Pologne n'est-elle pas saluée comme un événement merveilleux?

Il y a dix ans, quiconque aurait prédit que l'électicien rebelle de Gdansk deviendrait un jour président de la République de Pologne aurait passé pour fou. Le mouvement Solidarité, dont Walesa était l'âme, cherchait son oxygène. Ses chefs avançaient à tâtons. Combien de fois leur cheminement ne les a-t-il pas conduits en prison! Le rideau de fer ne s'était pas encore levé sur la Pologne et l'Europe de l'Est.

Le général Jaruzelski s'efface. L'œil de Moscou, c'était lui. L'état de guerre proclamé en décembre 1981, c'était encore lui. L'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt juge Jaruzelski avec indulgence. «A mon avis, Jaruzelski était loin d'être une simple marionnette. Il était avant tout un Polonais, en second lieu un militaire et en troisième lieu seulement un communiste».

Homme d'opposition, Walesa se montrera-t-il homme de gouvernement? Le doute persiste. Car quelque chose n'a pas changé en dix ans: l'ennemi de l'économie polonaise. Comment se comportera le fondateur de Solidarité, si d'aventure il trouve à la porte de la demeure présidentielle des grévistes en colère?

Chrétien découvre l'Acadie

Le député de Beauséjour au Nouveau-Brunswick, Jean Chrétien découvre l'Acadie. «Les Acadiens, clame-t-il, sont les plus français des Canadiens». On ne saurait en dire autant de tout le monde. Il est vrai qu'au Canada qui se dit francophone n'est pas forcément francophone.

Mais qui est Jean Chrétien? Un Québécois? Incontestablement, les gens de Shawinigan sont des Québécois. Mais nos concitoyens anglophones des Cantons de l'Est se disent, eux aussi, Québécois.

Le petit gars de Shawinigan se définit comme Canadien. Pourquoi pas? Mais Tyminski, le gars qui est allé chercher la noie en Pologne à l'ancien premier ministre Mazowiecki et à Lech Walesa, se dit lui aussi Canadien quand il est à Toronto.

Jean Chrétien serait-il un Franco-Américain qui s'ignore? L'appellation ne lui convient pas? Alors, c'est un nomade. Un nomade haute gamme. Toronto, Ottawa, Calgary, Moncton, Shédiac, Shawinigan, etc., you name it. Lundi il sera à Québec.

Les gaités du Sénat

Philippe Gigantes a établi un record au Sénat. Il a parlé pendant plus de 17 heures. On aura beau dire et beau faire, récession ou pas, s'il est une industrie qui marche toujours bien, c'est l'industrie de la gueule.

L'exploit de l'honorable Gigantes peut donner de mauvaises pensées à quelques-uns. Ainsi, un lecteur suggère qu'on installe un compteur à la mâchoire des orateurs de la Chambre haute. Le parleur sera payé au nombre de mots tombés de son auguste bouche; 10¢ la drop, comme on dit dans l'industrie du taxi.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 16 DÉCEMBRE 1990

La personnalité de la semaine

**Un prolifique et populaire auteur de télévision qui a signé
«Le temps d'une paix», mais aussi «Pépino et Capucine»**

CONRAD BERNIER

Sans ambages, Pierre Gauvreau s'avoue ravi de la décision des 750 membres de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision de lui décerner leur Grand Prix 1990. Aussi déclare-t-il spontanément: «La reconnaissance de ses pairs, c'est important! C'est chouette, aussi, et tonique, et rassurant! Et puis, par ricochet, cela me vaut, une fois de plus, d'être choisi par *La Presse* comme la Personnalité de la semaine, pourquoi pas? Merci. Merci beaucoup!»

Pierre Gauvreau assistera, bien sûr, dimanche, 16 décembre, au Gala des Prix Gémeaux, au cours duquel lui sera remis devant un parterre d'admirateurs, d'amis, de collaborateurs et de créateurs le Grand Prix 1990.

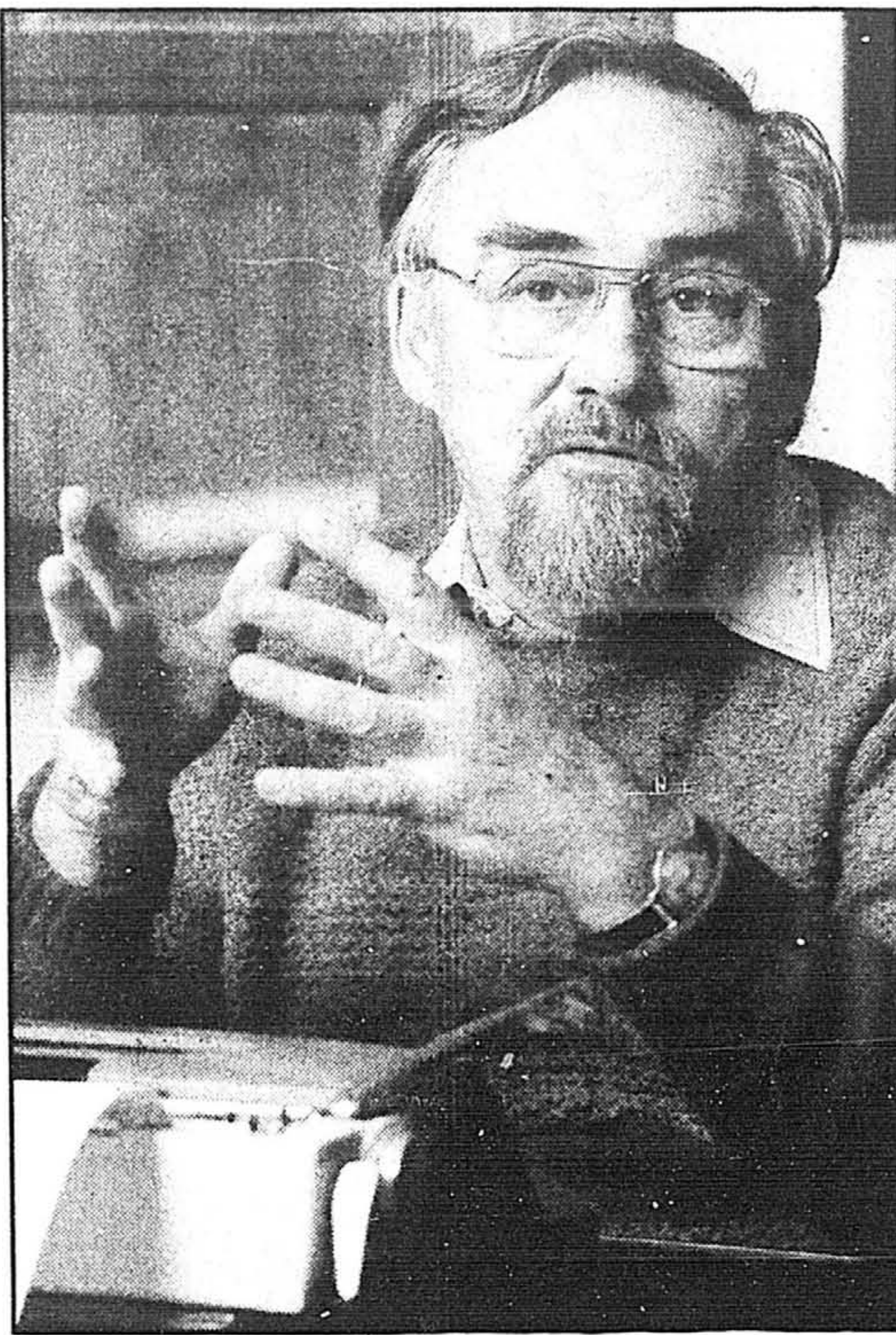
L'auteur du *Temps d'une paix* et de *Cormoran* est un Montréalais pure laine. Le père était un militaire de carrière. La maison familiale, située rue Sherbrooke, près de Saint-Denis, abritait une bibliothèque exceptionnelle, héritée du grand-père maternel.

Là-dedans, rien que des grandes œuvres, la plupart partiellement ou totalement mises à l'index. Mais, chez les Gauvreau,

malgré un train de vie relativement modeste, la vie intellectuelle était intense, et l'ouverture au monde précoce, emballée, acharnée.

À 12 ans, Pierre Gauvreau a déjà lu tous les romans d'Alexandre Dumas et de Victor Hugo. Par la suite, il s'attaque à Balzac, à Voltaire. Une orgie de lectures. Et quand il entreprend des études classiques au collège Sainte-Marie, dirigé par les jésuites, il s'ennuie rapidement, peu intéressé par l'enseignement qu'il reçoit, rêve, et, finalement, quitte après quatre ans. Il a été un élève brillant, pas un surdoué, plus simplement un «surinformé», comparativement à ses camarades, voire à la plupart de ses professeurs.

Après un court moment d'euphorie et de désenchantement à l'École des Beaux-Arts, Pierre Gauvreau entre dans l'armée d'active. Deux années de vie en Europe. À son retour, parce que s'intéressant toujours à la peinture, il retrouve le gang Borduas. Il signe le *Refus global* avec son frère Claude, le poète. Pierre Gauvreau, à ce moment-là, est déjà considéré comme l'un des peintres les plus prometteurs de sa génération. Il reconnaît toujours l'influence de Borduas. Peintre non figuratif, Pierre Gauvreau, malgré ses mirabolants succès comme scénariste et auteur de téléromans, n'a jamais songé à abandonner la peinture. «Je peins par bourrées», dit-il.



PIERRE GAUVREAU

«Il faudra bien, un de ces jours, élaborer une politique de conservation de la production télévisée. La situation actuelle devrait inquiéter tous les créateurs et tous les artisans de la télévision.»

Que ses téléromans aient, plus que sa peinture, contribué à sa découverte par des millions de concitoyens et à son prestige, Pierre Gauvreau l'admet volontiers, et sans amertume. «Il y a moins de gens, c'est évident, qui s'intéressent à l'art moderne qu'aux téléromans», dit-il.

Mais quels téléromans! La critique, unanime, ne tarit pas d'éloges. Et le public québécois marche à fond de train. Dans *La Presse* du 7 décembre 1986, Guy Pinard, qui présente Pierre Gauvreau comme la Personnalité de la semaine de *La Presse*, résume bien l'embellissement unanime de la critique spécialisée et du vaste public. «Quand un auteur québécois, écrit-il, parvient à bouleverser tout un peuple pendant sept saisons consécutives sans jamais recourir aux artifices de la guerre des étoiles de la télévision moderne, quand tout un coin de pays se lève d'un bloc pour le supplier de continuer même après que la décision de mettre un terme à la série a été formellement annoncée, il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'auteur a parfaitement bien rempli sa mission.»

Et Guy Pinard ajoutait: «L'incroyable succès de Pierre Gauvreau est d'autant plus étonnant qu'il en était à ses premières armes en matière de téléroman lorsque la toute première émission fut diffusée sur les ondes de Radio-Canada, le 29 octobre 1980, après cinq années d'écriture

re appliquée et d'invention de personnages colorés.»

Ici, bien sûr, il ne faut pas charrier dans les bégonias: Pierre Gauvreau, à ce moment-là, n'est tout de même pas n'importe qui, surtout pas un néophyte. En fait, son expérience des dramatiques et de la télévision est grande, substantielle. *Pépino et Capucine*, *Radisson*, *Rue de l'Anse* et *Iberville*, cela vous rappelle-t-il de bons moments de télévision? Après 13 ans d'expérience à Radio-Canada, Pierre Gauvreau fera ensuite un séjour à Radio-Québec en 1968, et, deux ans plus tard, à l'Office national du film.

Malgré la soixantaine, Pierre Gauvreau n'a perdu ni sa ferveur, ni sa grande forme physique et intellectuelle, ni sa passion de découvrir et de créer. S'inquiète-t-il, aujourd'hui, de ce qui restera de son œuvre de scénariste et d'auteur de téléromans? Bien sûr! Et à quelques heures de la remise du Grand Prix, il formule un vœu.

«Il faudra bien, un de ces jours, dit-il, élaborer une politique de conservation de la production télévisée. Si on ne le fait pas, on le regrettera amèrement, et plus rapidement qu'on peut, en certains milieux, l'imaginer. La situation actuelle devrait inquiéter tous les créateurs et tous les artisans de la télévision. Il faut tout de suite provoquer le débat, ouvrir ce dossier...»

**Encore plus que du talent, de l'intelligence, même du génie,
l'excellence naît de l'effort.**



RENCONTRES AVEC DES GENS REMARQUABLES

Demain,
à leur émission
respective,
Gaston L'Heureux
et Michel Desautels
s'entrelient
avec la
personnalité
de la semaine.



L'Heure G.
Du lundi au vendredi
23h05



Ici comme ailleurs
Du lundi au vendredi
9h30
À CBF 690



Radio-Canada
Télévision et radio

T É T E S D ' A F F I C H E

Denis Lavoie



Des hommes d'affaires québécois, le président du Mouvement Desjardins en tête, **Claude Bédard**, ont décidé de mettre la

main à la pâte pour porter remède au problème des jeunes sans-abri. Ils comptent bien amasser 400 000 \$ au cours des prochains mois, par le biais de différentes activités de financement. Cet argent servira à assurer le financement des 21 maisons d'hébergement pour jeunes qui ont vu le jour au cours des dernières années. Un nouvel organisme a été mis sur pied, le Fonds de soutien aux jeunes sans-abri du Québec, qui sera connu également sous l'appellation les *Auberges du cœur*. Ainsi s'inspirant-on d'un mouvement lancé en France par l'humoriste Coluche. Nombre de restaurants participants présenteront, avec l'addition, une enveloppe pour offrir un repas à un jeune sans-abri. À l'occasion de l'année internationale des sans-abri, on avait évalué à 15 000 leur nombre au Québec, dont la moitié avait moins de 30 ans. Dans le contexte économique actuel, la situation ne devrait pas être meilleure. Les porte-parole de cette campagne de financement sont: **Louise Laparé** et **Gaston Lepage**. Renseignements: Fonds de soutien aux jeunes sans-abri du Québec inc., 5947, boulevard Monk, Montréal (Québec), H4E 3H5, (514) 768-7434.

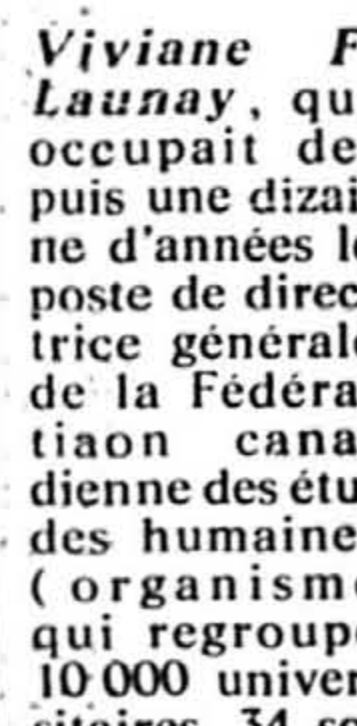
Des étudiantes et étudiants en Techniques de travail social du cégep Vieux-Montréal ont décidé d'apporter leur modeste contribution pour aider à soulager le problème des itinérants, en distribuant des petits déjeuners à 250 itinérants, mardi. Ces étudiants de deuxième année ont voulu ainsi signaler la nécessité d'accueillir toute solution qui permet aux sans-abri de trouver un toit, dont l'ouverture d'un centre d'accueil rue Saint-Hubert, fortement contestée par d'autres personnes qui font circuler une pétition contre un tel refuge pour sans-abri.



Directeur de la revue de réflexion spirituelle et sociale *Appoint*, **Yvon Poitras**, vient de publier un 7^e ouvrage, en collaboration avec **Denise Lever** et **André Bernier**, sous le titre: *Vivre à pleines saisons*. Professeur au collège Marie-Victorin, ce livre traite de différents aspects de la vie humaine: solitude, espoir, mort, etc.

Annnonce, la semaine dernière, de la tenue du quinzième téléthon de l'Association de la paralysie cérébrale. C'est encore au Complexe Desjardins que le spectacle de cette campagne de financement se déroulera, les 2 et 3 février. Grâce au concours de 18 000 bénévoles et d'animateurs chevronnés, dont: **Jean-Pierre Coallier**, **Marie-Soleil Tougas**, **Yves Corbeil**, **Mathie Richard**, **Roch Denis**, **Louise Deschâtelets**, **Georges Whelan**, **Yves Mongrain**, **Louise Portal**, **Claude Mailhot** et plusieurs autres; ainsi que la contribution de centaines d'artistes québécois; on espère encore faire un succès de cette campagne de souscription qui est sous la présidence d'honneur de **Hervé Pomerleau**.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs inc., a décidé d'honorer les animateurs, animatrices ou équipes d'animateurs, d'un centre communautaire ou d'un patro, en créant le prix Lucien Paquet, doté d'une bourse de 500 \$. Le premier récipiendaire de ce prix est nul autre que le frère **Lucien Paquet** lui-même. Le religieux de la communauté de Saint-Vincent-de-Paul mérite hautement cet honneur, pour avoir consacré 50 ans de sa vie aux jeunes et à la formation d'animateurs dans les paros de Saint-Hyacinthe, Jonquière, Québec et Charlesbourg. Parmi ses nombreuses réalisations, plusieurs se souviendront de son histoire de Ti-Ken. On dit surtout de lui qu'il vit selon le principe suivant: «On ne fait du bien aux humains qu'en les aimant».



Viviane F. Launay, qui occupait depuis une dizaine d'années le poste de directrice générale de la Fédération canadienne des études humaines (organisme qui regroupe 10 000 universitaires, 34 sociétés savantes et 70 établissements d'enseignement supérieur), vient d'être nommée secrétaire générale de la Commission canadienne pour l'Unesco.

co. Montréalaise d'origine, **Viviane F. Launay** occupera son poste au début de 1991, succédant à **Francine Fournier**, devenue sous-directrice générale pour les sciences sociales et humaines au siège de l'Unesco, à Paris.

Rencontre spéciale, avant Noël, de Place aux poètes, animée par **Janou Saint-Denis**. Pour l'occasion, **Anne-Marie Gélinas** et **Marc Dupuis** feront chanter les mots. Cette soirée poésie-musique-chanson aura lieu à 21 h au bar-café Au plaisir, 4467, rue Saint-Denis, tél.: 842-7471. Les artistes au programme: **France Bonneau**, **Marie-Eve Doré**, **Guy Bouliane**, **Sylvain Turner**, **Jean-François Lafond**, **Christine Falardeau**, **François Miville Dechêne** et compagnie.

Le Centre de prévention pour victime d'agression sexuelle, de

mi (Québec), G7H 2B1. Renseignements: (418) 545-5336.



Le président-directeur général de la Régie des installations olympiques, **Pierre Bibeau**, dévoilait récemment une plaque de bronze qui sera installée près des portes d'entrée du Stade, pour témoigner du travail des artisans qui ont eu pour mission de remettre les installations au Comité organisateur des Jeux Olympiques de 1976, il y a tout juste 15 ans. Il était accompagné pour l'occasion de la fille du premier directeur général de la RIO, **Dorothea Trudeau-Villeneuve** et du

La Fondation Armand-Frappier offre une bourse de recherche post-doctorale de 25 000 \$ permettant aux récents titulaires de doctorat (obtenu il y a cinq ans au maximum) d'accroître leur expérience en effectuant un stage de recherche spécialisée à l'Institut Armand-Frappier. L'Institut œuvre dans les domaines de recherche suivants: bactériologie, épidémiologie, immunologie, microbiologie appliquée, vaccinologie et virologie. Les dossiers doivent être présentés avant le 15 avril 1991. Renseignements: Dr Andrée G. Roberge, Président, Comité d'attribution de la bourse, Institut Armand-Frappier, C.P. 100, succursale Laval-des-rapides, Laval (Québec), H7N 4Z3.

Le recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, **Jacques R. Parent**, vient de remettre la Médaille de l'Université du Qué-

pour la recherche en sciences infirmières. Pour relancer la vente de cette chanson, Denis effectuera une tournée de spectacles en février.

Les personnes handicapées profitent de nouveaux services offerts par l'Université de Montréal qui, depuis peu, offre des services documentaires adaptés, à la *Salle Gabrielle Fournier-Ethier*, ainsi baptisée en l'honneur de la généreuse bienfaitrice qui a permis de doter l'Université de Montréal du premier Centre de services documentaires adaptés, dans toute la francophonie, et l'un des plus avant-gardistes du monde. C'est surtout pour la lecture et l'écriture que ces services permettent aux non voyants ou aux sourds d'avoir accès au savoir.

Jano Bergeron, **Dan Bigras**, **Jim Zellers**, **Bob Harrison**.

Michele Sweeney interprétera pour l'occasion des chansons rendant hommage à **Mahalia Jackson**. La vedette du spectacle sera **Arthur Prysock**. Renseignements: Brenda, tél.: 364-2212; Dance Factory, tél.: 931-4945; Doreen, tél.: 737-6862; Union United Church, tél.: 932-8731.

Les artistes chinois de Montréal célébreront, le 27 décembre prochain, la fondation de l'Association professionnelle des artistes chinois de Montréal, qui veut encourager les échanges entre les cultures orientale et occidentale en plus de défendre les intérêts de ses membres. Un spectacle de musique et de chansons sera présenté par des artistes chinois pour l'occasion, au 5575, rue Decelles (salle Brébeuf). Billets: 25 \$. Réservations: (514) 861-5244.

Le talent des jeunes bédécistes québécois se confirme à nouveau. Le nom de **Jean-François Bergeron**, du Canada, figure en tête de liste, 1^{er} prix du concours international BD «Créations jeunes talents 90» qui s'est tenu à Charleroi en Belgique. Un autre Canadien figure dans la liste des gagnants, **Ghyslain Duguay**. Félicitations!

Créée en 1987 à l'initiative de la Corporation des concessionnaires automobiles de Montréal, la Fondation Bonne route vient d'octroyer 32 000 \$ à une quinzaine d'organismes à caractère social, communautaire ou humanitaire de la région de Montréal. Ainsi 10 000 \$ sont allés à Centraide, 6500 \$ à la Société canadienne de l'hémophilie et 5000 \$ au Fonds de recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal.

La Croix Brisée qui se qualifie de «plus important organisme sans but lucratif venant en aide aux personnes amputées» veut créer un centre d'activités en pleine nature, et lance un concours pour amasser des fonds à cette fin. Ainsi l'organisme a-t-il choisi d'organiser le tirage d'une voiture, une motoneige et une motomarine, le tout représentant une valeur de 65 000 \$. Billets pour le tirage: 100 \$. Renseignements: (514) 651-3465.

Le personnel au service de la municipalité de Boucherville a remis près de 13 000 \$ à Centraide, grâce à un taux de participation de 94 p. cent.

Le conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, présidé par **Michel Fournel**, président des hôtels FL Ltée à Laval, compte quatre nouveaux membres nommés par le gouvernement du Québec pour représenter les milieux de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il s'agit de: **Michel Beaulne**, chef propriétaire du restaurant Clémentine à Oka; **Pierre Dagenais**, directeur général de la Société de développement économique de Drummondville; **Cécile Dupont-Charmand**, présidente de la Demi-Lieue Inc., à Saint-Jean-Port-Joli, et président des Associations touristiques régionales associées du Québec; et **Roméo Pompeo**, propriétaire du restaurant Le Piémontais, à Montréal, et président de l'Association des restaurateurs du Québec. L'Institut est sous la direction de **Pierre D. Brodeur**.

Le 21 mars a été désigné comme Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, sujet sur lequel on peut déjà se pencher pour mieux se préparer à cette journée. Le ministre au Multiculturalisme et à la citoyenneté, **Gerry Weiner**, soumet dans un pamphlet, quelques exemples de discrimination: «Si quelqu'un te refusait un emploi à cause de ta religion... Si quelqu'un refusait de te louer un appartement à cause de ton origine... Si quelqu'un te disait que tu n'es pas un vrai Canadien... On peut se procurer de la documentation, des macarons et affiches pour faire sa part à la lutte contre le racisme en s'adressant à: Direction générale des Communications, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0M5.

La violence, sa nature, la diversité de ses formes, les solutions possibles, sont au nombre des questions qui seront débattues lors du 2^e congrès mondial de l'Association internationale d'échanges scientifiques sur la violence et la coexistence humaine. C'est **Venant Cauchy**, professeur titulaire de philosophie à l'Université de Montréal, qui est chargé de l'organisation de ce congrès qui se déroulera dans le cadre des Célébrations Montréal du 13 au 17 juillet 1992.

Artistes handicapés

Une dizaine d'artistes handicapés exposent leurs tableaux au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, jusqu'à ce soir, de midi à 20 h. Ont participé au vernissage de cette première exposition de la Société des artistes handicapés du Québec, dans l'ordre habituel: le député de Mercier et membre de la Commission culturelle, **Gérald Godin**; **Jacques Dubé**, président de la Fondation Lucie-Bruneau; **Tony Shorgan**, président de la Société des artistes handicapés; **Guy Pagé**, président du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau et **André Boulerice**, député et critique officiel de l'opposition aux Affaires culturelles.



Pour les femmes battues

L'Association Marie Reine vient de faire don de 55 000 \$ à des maisons d'hébergement. Organisme qui vient en aide aux femmes et enfants, victimes de violence, cette association a décidé de ces octrois lors de son récent congrès annuel, tenu à Drummondville. La Maison du Réconfort, de Verdun, représentée par **Colette Breton** (au centre) est l'une des bénéficiaires de ces dons. Apparaissent, de gauche à droite: **Juliette Leclair**, présidente provinciale; **Colette Breton** et **Suzanne Gamache**, directrice régionale. Elles sont accompagnées de plusieurs des présidentes de l'Association Marie Reine de la région 6 Montréal.

Laval, pourra poursuivre son œuvre et améliorer les services offerts, grâce au succès de sa première campagne de souscription qui a pris la forme d'une activité «peinture et sculpture en direct». L'organisme tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette activité de financement.

Des dizaines d'enfants handicapés du Brésil pourront bénéficier d'orthèses et prothèses sans déboursier un sou, grâce à un don de la société Lucie-Bruneau internationale à l'Associação Capixaba de Pessoas com Deficiência de la ville de Vitória, dans la province d'Espirito Santo. Une vingtaine de fauteuils roulants et une quinzaine de paires de béquilles et de cannes font partie de ce don, expédié gratuitement par la compagnie aérienne VARIG.

Concours d'écriture, de textes de quatre lignes (prix de 60 \$, 30 \$ et 20 \$) et de trois pages (prix de 150 \$, 70 \$ et 50 \$), du module des lettres de l'Université du Québec à Chicoutimi. Les textes doivent parvenir avant le 15 février à l'adresse suivante: Module des Lettres, Concours de création de textes, Université du Québec à Chicoutimi, 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi.

premier président de la RIO, **Claude Rouleau**.

La firme d'ingénieurs-conseils Gendron Lefebvre vient d'ouvrir une garderie, la première installée dans un complexe de bureaux de la ville de Laval, l'édifice GL. Les employés travaillant dans l'immeuble pourront ainsi demeurer proches de leurs jeunes enfants et même les visiter durant la journée. Le ministre-député de Blainville-Deux-Montagnes, **Monique Landry** (notre photo), et le député de Vimont, **Benoît Fradet**, ont assisté à l'inauguration de la garderie «Génies en Herbe GL».

Le président de l'Académie Laurentienne et du camp Edpy international situés à Val Morin, **Yvan Dubois**, annonce qu'une somme de 25 000 \$ sera accordée en bourses à ceux qui ne pourraient fréquenter ses établissements pour des raisons pécuniaires. Renseignements: (514) 669-9068.



Le Père Noël chez les Grands Frères

Le Père Noël est déjà passé à l'Association des Grands Frères et Grandes Soeurs pour distribuer ses surprises. Animée par **Joël Legendre**, cette rencontre avec le célèbre personnage de Noël a permis aux jeunes qui profitent de cet organisme, de recevoir chacun un cadeau. Les jeunes ont participé à la fête en imitant leurs artistes préférés.

bec à Trois-Rivières à **Gilles Beaudoin**, ancien maire de Trois-Rivières et à **Maurice Lavallée**, président de la Fondation du CEU de Trois-Rivières. Par la même occasion, on a remis le Prix de l'Université du Québec à Trois-Rivières à **Marcel Duchesne**, président de Duchesne & Fils.

La mutuelle d'assurance sur la vie l'Industrielle-Alliance, dont le siège social est situé à Sillery près de Québec est fière d'annoncer qu'elle a remporté deux prix d'excellence lors de la conférence annuelle de la section des communicateurs de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes Inc. (ACCAP). Ces prix lui ont été décernés pour le meilleur vidéo corporatif, et le meilleur outil de recrutement. Il s'agit de la meilleure performance pour une compagnie québécoise à cette conférence.

Après avoir été hospitalisé à plusieurs reprises, **Alain Denis**, de Québec, a composé une chanson pour rendre hommage au travail des infirmières. Mis en vente dans les Pharmacies Jean Coutu, les magasins Polyson, Québec-Disque, Discus, la chanson de Denis vise à amasser 100 000 \$

Carl Tremblay et des groupes comme **Head First**, **Working Over Time** et **Loulou Hughes & Soul What** monteront sur la scène de la salle l'Intro, 911 est, Jean-Talon, le 23 décembre, à compter de 20 h 30, pour participer à un spectacle-bénéfice au profit de personnes en difficulté. L'entrée sera gratuite pour ceux qui apporteront au moins sept boîtes de nourriture en conserve. Il n'y a que 400 places.



L'Association sportive de l'Ouest de Montréal inc., via un de ses plus vibrants porte-parole, **Bob White**, fait appel au public pour contribuer à cette œuvre de bienfaisance qui vient en aide aux dés-

hérités des secteurs Saint-Henri et la Petite Bourgogne. On peut offrir un panier de Noël de 100 \$, ou plus simplement acheter un billet (15 \$) pour assister au concert de Noël présenté les 19 et 20 décembre, à 21 h, à l'église Saint-James, 463 ouest, Sainte-Catherine. La chanteuse

Les microrobots promettent une autre révolution industrielle

Les boîtes de haute technologie surveillent de près les recherches faites à McGill dans ce domaine



CAROLE THIBAUT

■ D'ici trois à cinq ans, les chirurgiens des yeux pourront utiliser un micro-robot mis au point par l'équipe du professeur Ian Hunter, à l'Université McGill. Fasciné par l'ingénieux système que la nature a choisi pour actionner les muscles, ce chercheur s'ingénie à imiter les fibres musculaires pour fabriquer des microrobots précis et rapides.

Par microrobot, on entend ici non pas un robot microscopique mais bien un robot capable d'agir à une échelle microscopique. L'appareil du professeur Hunter, le MR1, peut faire des mouvements précis à quelques nanomètres près (un nanomètre est un milliardième de mètre).

Cet appareil, muni de deux membres, est capable d'effectuer plus de 1000 mouvements de va-et-vient par seconde au-dessus de son espace de travail. Le professeur Hunter a étudié avec ce robot, ce qui constitue son principal centre d'intérêt: les cellules musculaires. Il a étudié certaines propriétés de leurs constituants internes, comme la résistance et la force des membranes, par exemple.

M. Hunter collabore avec un autre professeur de McGill, M. John Hollerbach, à adapter ce robot à la microchirurgie. Déjà, un chirurgien de la rétine de Memphis, au Tennessee, s'intéresse au robot, parce que ce dernier tremble 30 000 fois moins que la main humaine.

«Tous les chirurgiens qui ont à travailler sur la rétine, soit pour la recoller ou y enlever des dépôts de collagène, conviennent que c'est une opération extrêmement délicate, qui demande du temps et de la précision», rapporte M. Lafontaine. Il n'y a pas de doute que si le robot arrive sur le marché, son usage va se généraliser rapidement. Il procure au chirurgien une précision dix fois plus grande qu'une habile main humaine.

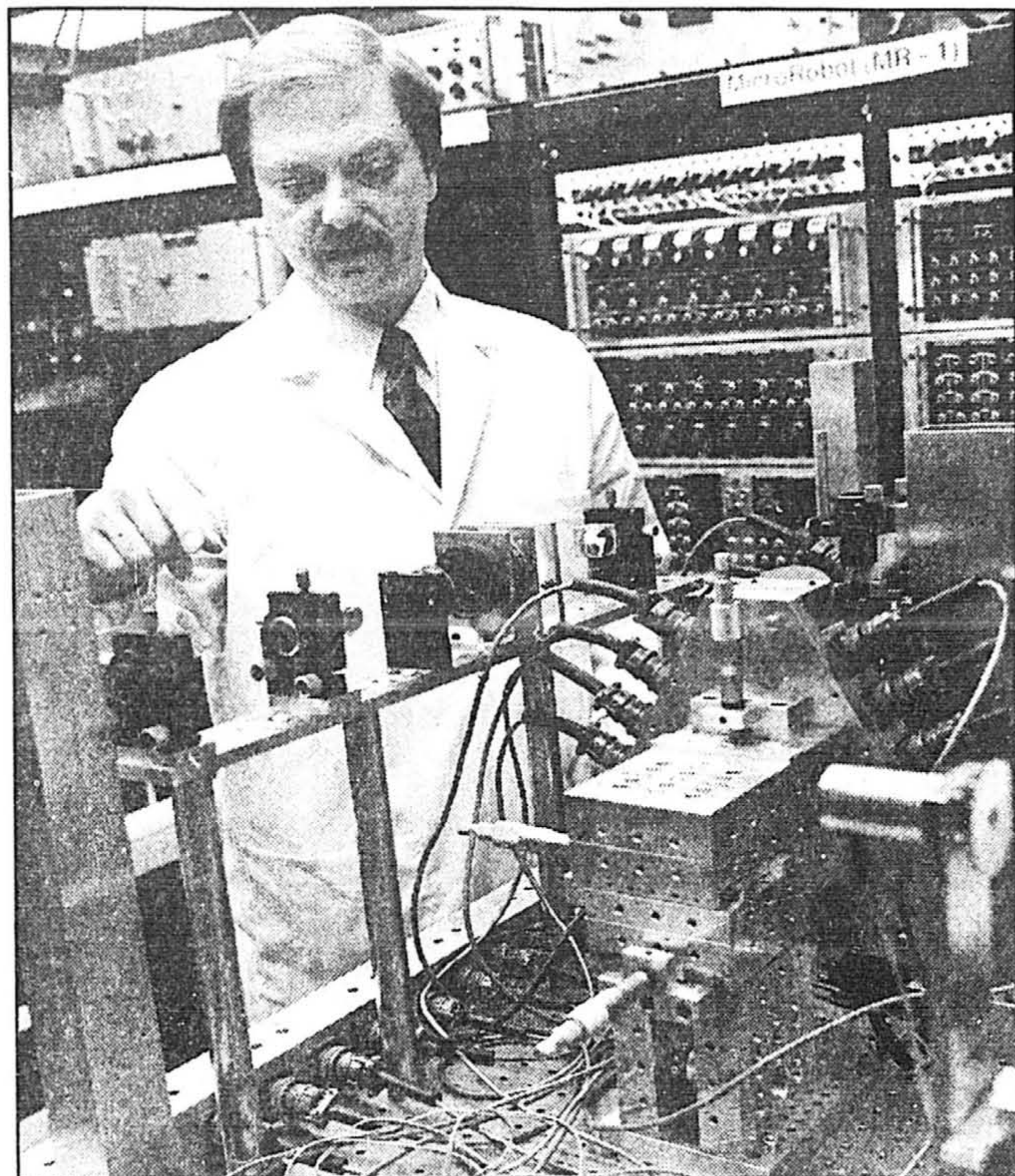
Dans la nature, les fibres musculaires sont faites de la même façon que chez tous les animaux, de la souris à l'éléphant, en passant par l'être humain, explique M. Lafontaine. «La nature a trouvé le meilleur moyen d'actionner les membres, estime le physicien. Elle est en général quelques milliers d'années en avance sur nous. La meilleure chose à faire est sans doute de l'étudier et de l'imiter. En ce cas-ci, l'imiter consiste à mettre une quantité de micro-moteurs (des moteurs très petits) en

série et en parallèle, comme le sont les fibres musculaires.»

En microrobotique, les moteurs doivent avoir une grande précision, donc ils doivent être à entraînement direct, par opposition à l'entraînement à courroie et à engrenage. Mais ce genre de moteur est en général faible au point qu'il n'est pas capable de lever son propre poids. Au cours de la dernière année, M. Hunter a découvert une méthode qui permet d'actionner rapidement les fibres de nickel et de titane, qui produisent ainsi plus de force que des fibres musculaires humaines de dimensions comparables.

Chirurgien du futur

Le médecin du futur se coiffera d'un casque comme celui des pilotes de chasse à l'entraînement, et ce casque lui présentera devant les yeux des images comme s'il était au cœur même de la cellule. Il portera de plus des gants qui lui renverront des sensations tactiles correspondant aux forces ou aux tensions du micro-bras qui fait les manipulations à l'intérieur de la cellule.



M. Serge Lafontaine, aux commandes du microrobot MR1. Une adaptation de ce robot servira aux opérations à la rétine, dans un avenir rapproché.

«Il nous faut mettre au point un système de vision stéréoscopique (en trois dimensions, comme la vision réelle) pour voir ce qui se passe à l'intérieur de la cellule, explique M. Lafontaine. Nous voulons observer le mécanisme de contraction au sein même de la cellule.»

Les chercheurs veulent doter le MR2, leur deuxième microrobot, d'un système de vision capable de faire de la spectroscopie au laser. Par spectroscopie, on peut identifier la molécule, si c'est une protéine ou un lipide, etc., en chaque point de la fibre musculaire. On se trouve les ions, les lipides et les protéines au sein de la cellule, au repos et durant la contraction, voilà ce que pourra nous dire le MR2.

Une cellule musculaire a en général 40 microns (millièmes de millimètre) de large et 200 microns de long. «Il faut, explique M. Lafontaine, que le chirurgien puisse voir et sentir le travail fait par le microrobot à l'intérieur de cette cellule.»

C'est justement ces systèmes de développement des perceptions tactiles à distance et de vision stéréoscopique à distance que les chercheurs de l'équipe Hunter s'ingénient à mettre au point. Pour effectuer un travail de précision comme celui sur la rétine, le sens du toucher est presque aussi important que celui de la vue, estime M. Lafontaine.

Le futur MR2 aura huit «mains», la même vision au laser que le MR1, et il sera capable de manipuler des cellules vivantes individuelles.

«Nous sommes réellement à l'aube d'une nouvelle révolution industrielle, affirme M. Lafontaine. Ce sont les balbutiements, les premiers pas. Nous essayons de construire les premiers micro-robots. Nous mettons au point les outils qui vont permettre de faire la prochaine génération de robots.»

Dans les entreprises qui requièrent la manipulation de petites pièces, l'assemblage mécanique ou électronique, il est essentiel que les membres des robots bougent rapidement et avec précision. C'est pourquoi plusieurs compagnies canadiennes s'intéressent de près au développement des microrobots de Ian Hunter.

Technologies MPB, une entreprise de Dorval, a délégué deux de ses scientifiques dans le laboratoire de M. Hunter, dans le cadre d'un échange université-industrie. D'autres grandes sociétés comme Spar Aerospace, General Motors et Hughes Research Laboratories suivent aussi ces travaux de près.

Dans dix ou 15 ans, il est probable que les microrobots représenteront une part substantielle du marché de la robotique.

Médecine

Un substitut à l'héroïne

KENNETH F. WALKER

collaboration spéciale



■ Il est désormais possible d'éliminer l'impact douloureux des métastases osseuses sans utiliser de morphine ou d'héroïne, simplement

en donnant aux malades une seule injection qui fait disparaître la douleur pendant six mois. Il s'agit d'un nouveau médicament, le strontium-89 (métastrone), maintenant utilisé dans plusieurs pays pour traiter les malades qui souffrent de la douleur terrible que provoquent les lésions osseuses résultant de tumeurs malignes à la prostate et aux seins.

Le phosphore radioactif p-32 est utilisé depuis plus de 20 ans pour combattre le cancer des os. Il a été efficace contre les lésions causées par des métastases, mais c'est une substance extrêmement toxique pour la moelle osseuse. Par la suite, des chercheurs à Londres et à Edmonton ont utilisé le strontium-89. Jusqu'à maintenant 500 malades ont été traités à l'aide de ce médicament.

Soixante-quinze p. cent des personnes ainsi traitées ont eu une atténuation de la douleur provoquée par les métastases et 20 p. cent ont eu un soulagement total de la douleur. Les patients qui ont réagi le mieux ont commencé à ressentir une rémission de la douleur en l'espace de 10 ou 20 jours. Ils n'ont plus ressenti de douleur pendant quatre à 12 mois sans recourir à des analgésiques. Les autres malades, qui ont eu seulement un soulagement partiel de la douleur, ont noté cependant un «plafonnement» de leur douleur.

Comment agit le strontium-89? Le Dr A. Porter, du centre du cancer régional à Londres, précise que l'os est un tissu vivant et que le calcium s'accumule et se désagrège d'une façon constante dans la trame osseuse. Le strontium imite le calcium et gravite autour des lésions métastatiques où se produit une activité rapide dans l'os.

J'ai posé au Dr Porter la première question qui vient à l'esprit: «Le strontium radioactif est-il dangereux pour la santé, pour le cancer, le personnel médical ou la famille du malade?» Heureusement, le strontium-89 est un émetteur de rayons bêta par conséquent contrairement aux protons qui sont continuellement actifs, les électrons bêta s'arrêtent très rapidement. On peut donc donner une injection à des patients externes qui sont autorisés à retourner chez eux.

Des précautions minimales doivent être prises au début. Les malades doivent actionner deux fois les toilettes pendant quelques jours et l'urine renversée doit être essayée à l'aide d'un mouchoir de papier qui sera ensuite jeté dans les toilettes. Les vêtements tachés doivent être lavés séparément sans délai.

Le Dr Porter affirme qu'il n'y a eu aucune réaction aiguë après l'injection. On estime que les lésions métastatiques reçoivent dix fois la dose de radiation à laquelle est exposé un tissu osseux normal. Toutefois la moelle osseuse, qui joue un rôle majeur dans la fabrication des divers composants du sang, est affaiblie temporairement par le strontium-89. Cela cause une baisse de 30 p. cent du nombre des plaquettes sanguines, phénomène qui disparaît au bout de six mois.

Pourtant le strontium n'est pas utilisé couramment pour les personnes qui souffrent de la douleur que leur causent les métastases osseuses. Étant un isotope radioactif, il n'est pas classé comme un médicament normal et il ne fait pas partie de la panoplie de la thérapie par radiation. De ce fait, il s'est retrouvé coincé dans les arcanes de la bureaucratie.

Il appartient en effet aux fonctionnaires du ministère de la Santé d'accélérer les formalités pour permettre l'utilisation du strontium-89 comme analgésique dans les cas de douleur causée par des métastases.

Mais à part les motifs humanitaires, il y a également une raison économique à permettre l'usage de ce traitement. Une seule injection de strontium coûte 1600\$. Cela peut sembler élevé. Peu de gens se rendent compte en effet du coût énorme des analgésiques comme la morphine, l'héroïne et la dilaudid. Les malades qui ont besoin de doses massives de ces médicaments coûtent des fortunes aux contribuables chaque jour.

Certains malades ont besoin de ces narcotiques pendant plusieurs mois. Le coût final est donc de dizaines de milliers de dollars. On se rend compte alors que 1600\$ pour une injection de strontium-89 devient une somme fort acceptable.

Nago Humbert explore le monde (encore) mystérieux de la douleur

Il s'intéresse à la cause d'une douleur mais aussi à la fonction qu'elle exerce dans la vie du malade

CAROLE THIBAUT

■ Il est psychanalyste et d'origine suisse. Il se spécialise dans l'étude de la douleur, mais il est aussi comédien et réalisateur. Il revient tout juste d'une mission à Jérusalem et dans les territoires occupés de Palestine, plus précisément à Gaza, où l'a envoyé l'Organisation mondiale de la santé. Il s'appelle Nago Humbert et il était de passage à Montréal cette semaine pour présenter son livre «La Douleur, un cri du corps et de l'âme», récemment publié aux Éditions Victor Attinger, à Neuchâtel.

En pratiquant dans divers hôpitaux, M. Humbert a toujours été frappé du peu de cas que le système médical fait de la douleur. «J'ai été témoin de grandes douleurs post-opératoires, relate-t-il. Et j'ai été profondément touché par la douleur des cancéreux en fin de vie.»

Après avoir obtenu son diplôme de clinicien (il s'est également donné précédemment une formation de comédien), il va chercher un doctorat en psychologie médicale. Il fait des stages à Montréal, notamment à l'Hôpital du Sacré-Coeur et à l'Hôpital Notre-Dame.

C'est d'ailleurs le docteur Yves Quenneville, directeur adjoint de l'unité des soins palliatifs à l'Hôpital Notre-Dame, qui a préfacé le livre de Nago Humbert.

Tout au long de ce livre, M. Humbert propose une approche globale de la douleur, avec toutes ses constituantes psychologiques, inconscientes ou non. «La douleur n'est jamais un simple symptôme isolé, mais un ensemble complexe», affirme Nago Humbert.

Après les cancéreux en phase terminale, M. Humbert se penche sur ceux qui souffrent de douleur chronique. «Ces gens font un genre de tourisme médical, projetés qu'ils sont d'un spécialiste à un autre», affirme Nago Humbert. Il s'agit par exemple d'une personne qui a des maux de tête chronique, qui durent depuis des mois, et pour lesquels on ne réussit pas à poser un diagnostic.

«Ces gens souffrent pourtant, affirme M. Humbert. Devant l'impasse, le médecin a le choix entre deux réactions: il admet que la médecine n'est pas toute puissante, ou alors il accuse plus ou moins franchement le malade d'être un simulateur et il le renvoie à un confrère ou à un psychiatre.»

M. Humbert relate le scénario de la dame qui a mal à l'épaule, un scénario assez typique qui a cours au centre multidisciplinaire de la douleur.

— Vous avez mal depuis quand, lui demande le médecin.

— Depuis la mort de mon mari, il y a environ trois ans.

— Parlons un peu de cette mort et de la façon dont elle vous a affectée.

— Mais docteur cela n'a rien à voir. Je suis venue vous voir pour améliorer mon épaule.

M. Humbert affirme que la plupart du temps, le patient résiste beaucoup à cette approche globale de sa douleur.

Curieusement, de nombreux cas de douleur chronique commencent au moment de la vie où le patient a perdu quelque chose. Un mal de dos jusque la vivable devient subitement intolérable, au même moment où l'on perd un être cher, un emploi ou une maison. «Dans une bonne proportion de cas, si la personne se met à vivre le deuil qu'elle a à faire, sa douleur chronique s'amenuise», affirme le psychologue.

La démarche de M. Humbert consiste à rechercher ce que signifie le symptôme douloureux et quelle est sa fonction dans la vie du malade, pas seulement sa cause.

«Souvent, explique le psychologue, un patient nous arrive en

consultation — dans une unité spécialisée pour la douleur — après avoir épuisé tous les recours offerts par le corps médical sans jamais n'avoir pu être soulagé. Il faut alors se demander quel sens prend chez un tel malade l'atteinte douloureuse de son corps et même parfois la proximité de sa mort.»

Selon M. Humbert, la douleur communique toujours un message: message à un proche, à une situation vécue dans l'enfance, etc.

Le syndrome méditerranéen

De plus, la réaction face à la douleur et le message qu'elle communique diffèrent grandement selon les cultures. Au cours d'une expérience effectuée à

New-York avec différents groupes ethniques, les Italiens et les juifs sont apparus comme ceux qui «exagèrent» (les cliniciens de la douleur nomment cela avec humour le syndrome méditerranéen), tandis que les Irlandais ont la réputation de pouvoir endurer des douleurs intenses.

Par ailleurs, les Italiens, une fois soulagés par des médicaments, retrouvent leur bonne humeur tandis que les juifs boudent parfois les médicaments, de peur que ces derniers n'engendrent une accoutumance, n'aient des effets secondaires néfastes, ou parce que les médicaments ne font que soulager sans guérir.

Peuple en territoire occupé

Revenu tout juste de Gaza (Palestine) où il était il y a 20 jours, M. Humbert a pu constater les ravages psychologiques de la guerre sur les individus. Consultant pour l'OMS, il avait pour mandat d'évaluer en Palestine les besoins de la population en ce qui concerne la santé mentale.

«Il y a tellement à faire dans un pays en guerre depuis 25 ans», relate le psychologue.

Quels adultes deviendront ces enfants privés d'une enfance normale? Le jeu, qui est le moyen d'apprentissage par excellence des enfants, leur est refusé. Un petit garçon lui a conté un rêve qui résume toute sa situation. Il a rêvé qu'il était au paradis, là où il y avait des trottinettes, des roulements, des piscines, des bicyclettes, etc.

— Cela ne pourrait pas être l'enfer?, a demandé M. Humbert au garçonnet.

— Oh! non. En enfer, il y aurait eu des soldats.

M. Humbert affirme que les humiliations constantes et la répression subies par les Palestiniens laissent des traces profondes. «Pas une famille qui ne soit en deuil, qui n'a pas un fils en prison, un fils tué, un enfant qui étudie au Canada, etc.»

En territoire occupé, il y a de plus en plus d'enfants qui souffrent d'énurésie (pipi au lit). La souffrance des enfants palestiniens est très importante.

«L'Intifada, cette guerre des pierres, a tout d'abord remonté le moral du peuple palestinien, relate M. Humbert. Mais ce dernier a beaucoup reçu de coups depuis trois ans. Depuis le récent massacre de la Mosquée al Aqsa de Jérusalem, les Palestiniens n'ont plus d'espoir. On peut s'attendre au pire d'un peuple qui n'a plus rien à perdre. La Palestine est devenue une poudrière.»



M. Nago Humbert: «La Palestine est devenue une poudrière.»

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Montréalités

Des maisons qui tremblent... longtemps



MARIANE FAVREAU

Le service au citoyen n'est pas nécessairement rapide, à la Ville. C'est ce qu'ont appris la cinquantaine de co-signataires d'une lettre à la conseillère Thérèse Daviau datée du 18 septembre dernier.

Il s'agit de résidents et de commerçants des rues Saint-Denis et Roy qui se plaignent de problèmes causés par la circulation lourde et rapide, dans ces rues.

À cause du sol argileux sur lequel leurs propriétés sont construites, le passage d'autobus ou de camions produisent des vibrations qui les inquiètent.

«Ce qui veut dire, écrit M. Michel Brabant, que plusieurs fois par jour, et souvent la nuit, des secousses et des craquements se produisent dans la structure de nos maisons.»

Il en attribue la cause non pas à l'afflux de véhicules mais à la vitesse à laquelle ils roulent, surtout les véhicules lourds. «Les autobus, autre autres, circulent le soir et la nuit à des vitesses effarantes.»

Il notait également, dans la lettre, que le feu de traverse pour piétons, angle Roy et Saint-Denis, est beaucoup trop court: cinq secondes. Or, des écoliers y traversent tous les jours.

Les co-signataires demandaient une solution de toute urgence. Trois mois plus tard, ils attendent toujours une réponse.

Lors d'une rencontre organisée par des marchands avec la conseillère Daviau sur un autre sujet, M. Brabant a évoqué la question du trafic et de ses répercussions. Elle a promis d'y voir, mais il n'y a eu aucune suite. M. Brabant indique qu'on ne retourne pas ses appels téléphoniques.

Parmi les solutions envisagées par les résidents pour améliorer la situation, ils suggèrent de dévier par la rue Cherrier, plus large que la rue Roy, le flot de trafic en direction nord, au débouché de «l'autoroute Berri».

Ce qui libérerait les abords de la rue Roy qui dessert une école, une garderie et un parc pour enfants.

Ils suggèrent également de ré-

glementer les heures de passage des véhicules lourds pour préserver un peu la tranquillité du quartier le soir et la nuit; de désynchroniser les feux de circulation pour forcer les véhicules à arrêter plus souvent; peut-être même d'en rajouter de nouveaux, angle Roy et Rivard, et rue Saint-Denis, entre Roy et Duluth, pour ralentir la vitesse.

Auparavant, M. Brabant avait écrit à la STCUM. Fin septembre, un inspecteur est venu faire une étude de vibrations (alors que la rue Roy était condamnée). M. Brabant n'a pas reçu le rapport de cette analyse. Toutefois, il estime que les vibrations sont un peu moins fortes maintenant que la rue Roy a été réparée.

SI L'EAU SEMBLE DOUTEUSE

Un résident du boulevard Pie IX, près du boulevard Rosemont, indiquait récemment à La Presse qu'il avait dû faire bouillir son eau pendant quelques jours après lui avoir trouvé un goût étrange.

Et les résidents de ce bouillonnement n'avaient rien de réjouissant: il assure qu'il restait au fond du chaudron un mélange qui ressemblait à de la morve et à du sable.

Il s'était d'abord plaint à la Ville où un employé lui avait conseillé de laisser couler longtemps l'eau du robinet. Mais il a préféré faire quand même bouillir l'eau.

Il se demandait pourquoi la Ville n'avait pas avisé le voisinage de problèmes d'eau peut-être dus à des travaux effectués dans le réseau. Renseignements pris auprès des responsables, rien ni personne ne peut expliquer cet état de l'eau qui aurait duré quelques jours, selon le résident.

Marcel Chouinard, responsable des communications aux Travaux publics, décrit la procédure serrée qui s'applique quand la Ville doit faire des travaux sur le réseau d'eau potable, question d'éviter toute contamination. Si bien que, lorsque la pression revient, une fois toutes les précautions de décontamination prises, l'eau est censée être d'excellente qualité.

Que s'est-il passé dans le cas qui nous occupe? Était-ce le résultat de travaux réalisés beaucoup plus au sud, près de la rue Notre-Dame? Était-ce plutôt dû à l'état de la tuyauterie dans l'immeuble? D'autres ont-ils été touchés, sans s'en plaindre?

La Ville prélève et analyse régulièrement des échantillons d'eau en de nombreux immeubles. Or, le mercredi précédent ces événements, des échantillons prélevés tout près du lieu de résidence du citoyen ne démontraient rien d'anormal.

M. Chouinard signale que lorsque des résidents remarquent des anomalies dans la qualité de l'eau, ils doivent contacter le laboratoire municipal (872-5728). Selon les cas, un employé peut aller prendre un

échantillon et l'analyser. «Souvent, les problèmes sont reliés à la tuyauterie du bâtiment lui-même. Parfois, ils sont dus au réseau.»

SCULPTURES DE GLACE... EN VILLE

Dans le cadre de la Fête des neiges, il y aura cette année un jardin de glace au square Dorchester (la partie nord de l'ancien carré Dominion). C'est là que des artistes de dix pays, dont le Japon, la Finlande et l'Australie, participeront à la compétition internationale de sculpture sur glace.

Le concours se tiendra les 25, 26 et 27 janvier. Il sera d'ailleurs suivi d'un «combat des chefs»: dix chefs cuisiniers rivaliseront d'adresse dans l'art de sculpter la glace, la vraie.

Organisée par la Société de l'île Notre-Dame et la Ville de Montréal, la Fête des neiges, qui se tient du 25 janvier au 3 février, a besoin de bénévoles pour assurer son succès.

On demande l'aide d'environ 500 personnes pour des tâches reliées à l'animation, l'encadrement sur les lieux de la fête, la sécurité, le protocole, la préparation des lieux pour les activités et compétitions, le transport ou l'accueil.

Les conditions: avoir au moins 16 ans, aimer l'hiver, être disponible. On communique avec Sylvie Ouellet, au 872-0210.



Des citoyens demandent, depuis trois mois, des correctifs à la circulation rapide des véhicules lourds dans le voisinage des rues Saint-Denis et Roy.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Sur la Rive-Sud



Roger Ferland et Paul Leduc, respectivement maires de Longueuil et Brossard, s'inquiètent du délestage du déficit de Québec dans la «cour des villes». Les coûts qu'elles auront à assumer au chapitre du transport en commun risquent de devenir faramineux.

Ça risque de faire mal dans le transport en commun



GILLES ST-JEAN

Les maires de Brossard et de Longueuil, MM. Paul Leduc et Roger Ferland, s'inquiètent des le milieu de la semaine dernière de l'impact du délestage de déficit que Québec se propose de faire dans la cour des villes, notamment en cessant ses subventions au transport en commun.

«Nous sommes la quatrième ville de la province», a souligné M. Ferland, manifestement préoccupé, au cours de l'assemblée du conseil de mercredi.

Dès le lendemain, les journaux précisaient que Québec se proposait de mettre fin aux subventions dans le transport en commun et l'habitation.

«Notre quote-part à la STRSM augmente déjà de plus de 40 p. cent, surtout à cause du redressement financier de la société. Si par-dessus le marché Québec cesse de subventionner la société de transport, la quote-part des municipalités pourrait passer en 1992 à 61,5 millions de dollars au lieu des 43,5 millions prévus», a noté M. Leduc, un banquier élu maire de Brossard en novembre dernier.

Selon lui, la quote-part des municipalités passerait de 47,3 millions prévus à 66,3 millions, en 1993, et en 1994, on parlerait de 72,6 millions au lieu de 52,6 millions.

«Comme Brossard acquitte environ le quart du total, le calcul est assez simple à faire», a souligné M. Leduc.

Selon le maire de Brossard, qui présentera son budget 1991 demain soir, la hausse de la contribution de sa ville à la STRSM risque fort d'avoir un impact sur les taxes. La ville a des réserves, a-t-il dit, mais l'administration manœuvre déjà serré et ne peut réduire ou couper aucun service.

Brossard est la ville membre de la STRSM dont la contribution subira l'augmentation la plus importante en 1991: 43,6 p. cent, indique un document fourni aux municipalités. Parce que, selon M. Leduc, sa ville est en croissance et que les gens utilisent davantage le bus.

Néanmoins, cette augmentation est supérieure à la moyenne de 40 p. cent dont le président de la STRSM et maire de Boucherville, M. Hugues Aubertin, avait fait état lors de la présentation du budget de la société, le 6 décembre (Boucherville, soit dit en passant, doit adopter son budget 1991 mercredi soir).

Selon la STRSM, la quote-part de Brossard passera de 6,048 à 8,7 millions, en 1991. Pour fins de comparaison, la part de Boucherville passera de 2,644 à 3,535 millions, une hausse de 33,6 p. cent; celle de Greenfield Park passera de 1,5 à 2,061 millions, une hausse de 37,4 p. cent; celle de LeMayne passera de 241 000 \$ à 325 300 \$, une hausse de 34,6 p. cent; la part de Saint-Hubert passera de 4,842 à 6,693 millions, une hausse de 38,2 p. cent, et finalement, la part de Saint-Lambert passera de 1,383 à 1,855 million, une hausse de 34 p. cent. Quant à la part de Longueuil, la plus

important cotisant municipal, elle passera de 7,663 à 10,437 millions, une hausse de 36,2 p. cent — les documents de la Ville, lors de la présentation du budget de 1991 devant les médias et au conseil municipal, la semaine dernière, parlaient de la même quote-part mais d'une hausse moindre.

NOUVELLE ESCOUADE DES STUPEFIANTS À LONGUEUIL?

Le service de police de Longueuil pourrait se doter dès janvier d'une nouvelle section de lutte contre les stupéfiants, a indiqué une source policière à La Presse jeudi.

L'unité que la police de Longueuil avait mise sur pied à cette fin il y a quelques mois — un sergent et deux agents — a été démantelée récemment, a-t-on pu apprendre mercredi lors de l'assemblée du conseil municipal; la raison pourrait en avoir été une réaffectation du personnel, selon notre source.

L'unité qui verrait le jour en janvier devrait comprendre plus de policiers, selon notre source.

DES FÉLICITATIONS POUR L'AGENT PARENT

Le conseil municipal de La Prairie a adopté mardi dernier, à l'unanimité, une résolution pour féliciter l'agent Stéphane Parent, ce jeune policier de 22 ans qui a sauvé la vie de deux enfants au cours d'un incendie survenu tard dimanche soir.

Selon le directeur de police de la ville, M. Roger Blaquière, une enquête est en cours afin de déterminer le rôle exact de tous ceux — policiers, pompiers et citoyens — qui ont participé au sauvetage des enfants et leurs parents. M. Blaquière a indiqué qu'il ferait les recommandations qui s'imposent pour que les gestes de ces personnes soient reconnus.

L'agent Parent a sorti de la maison une fillette de sept ans et un bébé de sept mois qui se trouvaient dans une chambre de l'appartement envahi par la fumée. Il a été blessé à une main lors du sauvetage.



L'agent Stéphane Parent a été l'objet d'une résolution de félicitations de la part du conseil de La Prairie à la suite du sauvetage de deux enfants lors d'un incendie.

Laval et Laurentides

Pour aider financièrement les Jeux du Québec à Laval



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le gouvernement fédéral et les autorités municipales injecteront plus de 700 000 \$ pour aider les responsables du comité organisateur à faire un grand succès de la 27^e Finale provinciale des Jeux du Québec, qui se tiendra du 2 au 11 août à Laval.

Lors de l'ouverture de la «Place des Jeux», le président du conseil d'administration, Michel Fournelle, a souligné que la contribution d'Ottawa serait de 500 000 \$. Le gouvernement fédéral fournit aussi 35 employés par l'intermédiaire d'un programme d'Emploi et Immigration Canada.

De plus, dans les prévisions budgétaires de la municipalité pour 1991, le maire Gilles Vailancourt a prévu un montant de 261 000 \$ en frais de remplacement d'employés, aux communications, à l'entretien et à la sécurité pour cette rencontre sportive qui regroupera quelque 4000 athlètes de moins de 18 ans provenant de 18 régions du Québec. Cette manifestation entraînera aussi des retombées économiques intéressantes pour les commerçants, les restaurateurs et pour le secteur de l'hébergement, parce que des centaines de parents accompagneront leurs enfants.

«Le sport est une belle et salutaire activité dont il faut encourager la pratique. Nous le pensons, et nous le faisons. Voilà pourquoi Laval a accepté le défi de préparer en moins de neuf mois cette finale, alors qu'il faut habituellement deux ans à une ville pour organiser ce genre d'événement», a mentionné M. Fournelle.

Pour mener à bien la tâche qui lui a été confiée, M. Fournelle s'est entouré d'hommes et de femmes qui ont fait leur marque au cours des années dans la vie communautaire lavalloise. Au sein du conseil d'administration, on retrouve des représentants du domaine de l'éducation et de l'entreprise privée.

Ces bénévoles ont le mandat d'amasser des fonds pour aider

au financement de cette rencontre qui nécessitera l'intervention de 3000 personnes. «Nous avons, explique M. Fournelle, entrepris une démarche qui nous permettra de recueillir 1,4 million de dollars. Déjà des gens de Laval se sont regroupés pour former le comité des partenaires. Les membres de ce comité fourniront 240 000 \$ à notre organisation.»

Pour les intéressés, soulignons que la «Place des Jeux» est située au 2, Place Laval, bureau 460, à l'angle des boulevards Saint-Martin et des Laurentides. Le numéro de téléphone est le 662-7777. Plusieurs fonctionnaires, principalement du Service des loisirs, dont Raynald Vezeau qui agit comme directeur général des JQ, ont été prêtés par la Ville. Cette manifestation marquera la fin du 25^e anniversaire de Laval.

Pour leur part, Bell Canada, Hydro-Québec, le cégep Montmorency, les commissions scolaires des Mille-Îles, les Écoles et Chomedey et le Collège Laval ont accepté de libérer du personnel pour aider au bon fonctionnement des JQ.

COLLECTE SÉLECTIVE DANS TROIS VILLES

Trois villes ont décidé de s'unir pour lancer une expérience pilote de collecte sélective des déchets.

D'une durée d'un an, l'expérience, qui commencera en avril, regroupera des résidents de Lachenaie, Mascouche et Terrebonne et elle touchera 5500 foyers, c'est-à-dire 20 p. cent des résidences.

En plus de la collecte de porte à porte, le projet prévoit l'aménagement de neuf sites de dépôt volontaire. Les résidents qui ne seront pas desservis, pourront aller déposer leurs déchets recyclables dans l'un de ces conteneurs.

Ce projet lancé par la municipalité régionale de comté (MRC) des Moulins fait suite à une collecte de déchets dangereux qui s'est déroulée le 13 octobre. Malgré de très mauvaises conditions météorologiques, plus de 750 ménages de la région s'étaient rendus à l'un des quatre sites. Le bilan de récupération de la journée a été 170 barils de déchets dangereux, 500



Michel Fournelle

pneus et 150 batteries de voiture.

LES IMPRIMÉS ET VIDÉOS À CARACTÈRE ÉROTIQUE

Le Service de la police de Laval demande la collaboration du public pour l'aider à faire respecter le nouveau règlement municipal sur la disposition dans les dépanneurs et autres commerces des imprimés et des cassettes vidéo à caractère érotique.

Le règlement L-7980 se lit comme suit, pour ce qui est de la vitrine: «Il est interdit dans tout établissement de la ville d'exposer dans ou près d'une vitrine visible par les personnes se trouvant à l'extérieur, tout imprimé érotique ou cassette vidéo à caractère érotique», et pour l'étalage, «dans tout établissement, tout imprimé érotique doit, en tout temps, être placé à un moins 1,5 mètre au-dessus du niveau du plancher; être placé dans un présentoir ou dans un emballage opaque ne laissant paraître qu'un maximum de 10 cm de partie supérieure de l'imprimé.»

Afin de bien faire respecter ce règlement, les policiers municipaux procéderont à une vérifica-

tion systématique bi-annuelle et séviront à l'égard des contrevenants.

Les citoyens qui auront des informations à transmettre aux policiers n'ont qu'à contacter les officiers de service, en composant pour l'ouest de la ville, le 662-4150 et, pour l'autre partie de l'île, le 662-4250.

UNE «FROLIC» SUR LA RIVIÈRE

Eco-Nature, un organisme voué à la promotion du plein-air dans Laval se prépare à présenter deux activités d'importance en janvier et en février.

Les 19 et 20 janvier, les amateurs de la nature seront invités à faire le tour du monde en ski de fond en participant à une grande rencontre qui se déroulera sur cinq sites différents: les parcs des Prairies et des Mille-Îles, les bois de Duvernay et Papineau ainsi qu'au Centre de la nature. L'an passé malgré le mauvais temps, cet événement avait attiré 2700 fondeurs.

Puis, les 15, 16 et 17 février, place à une grande fête qui sera connue sous le nom de «frolic». Elle se déroulera au parc de la rivière des Mille-Îles.

Le directeur de la programmation d'Eco-Nature, Michel Aubé, espère que le temps froid va bientôt s'installer afin de permettre l'ouverture d'une patinoire de 750 mètres sur la rivière des Mille-Îles.

LA TCSSSL ET LE MINISTRE CÔTÉ

La Table de concertation de la santé et des services sociaux de Laval (TCSSSL) se dit satisfaite du projet de réforme du ministre Marc-Yvan Côté.

«Les attentes de la TCSSSL, manifestées depuis plusieurs années au ministère de la Santé et des Services sociaux se trouvent réalisées en grande partie par la réforme annoncée par le ministre Côté. Pour Laval, la réforme signifiera la mise en place d'une régie de la santé et des services sociaux annoncée depuis plusieurs années. Remplacer le citoyen au centre du réseau en tant que payeur signifie le respect de la capacité de payer, tant des citoyens que de l'État», précise-t-on dans un communiqué émis par le coordonnateur de la TCSSSL, Yvon Jean.

La succursale Saint-Jacques de la Banque Canadienne Impériale de Commerce

238

RENDEZ-VOUS 92

1992, 350^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

GUY PINARD

Au moment de la construction de l'édifice qui abrite aujourd'hui la succursale Saint-Jacques de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, au début du XX^e siècle, le cœur de la rue Saint-Jacques battait au rythme de l'activité économique de Montréal. Toutes les institutions financières importantes s'installaient rue Saint-Jacques, ou tout au moins à proximité.

L'élargissement de la rue Dorchester en boulevard, à la fin des années 1950, provoqua un raz-de-marée de déplacements des institutions financières vers les édifices modernes qui poussèrent tels des champignons sur ses rives pendant les années. Et parmi ces édifices se trouvait justement celui qui abrite aujourd'hui la Banque Canadienne Impériale de Commerce, mieux connue aujourd'hui par l'acronyme CIBC. La rue Saint-Jacques en souffrit énormément pendant quelque 20 ans, et elle recommence à peine à prendre vie.

Ce rappel historique permet de comprendre pourquoi la Banque Canadienne de Commerce, comme on l'appelait au début du siècle, s'était dotée d'un édifice aussi luxueux pour abriter un simple bureau principal (le siège social se trouvait déjà à Toronto), fut-il régional, et pourquoi un si bel édifice ne s'élève pas à l'angle d'une rue transversale: les autorités de la banque de l'époque avaient tout simplement sauté sur le premier terrain libre.

Histoire de la banque

La Banque Canadienne de Commerce obtint sa charte le 15 août 1866 à l'instigation du marchand et financier William McMaster, fondateur de l'université qui porte son nom, à Hamilton. McMaster avait acquis la charte accordée en 1858 à William Cayley pour la fondation d'une «Banque du Canada», projet qui avorta, faute de ressources financières. Mais le nom de «Banque du Canada» ressemblait beaucoup au nom de la «Banque du Haut-Canada» qui traversait alors une période difficile, d'où la décision de McMaster d'opter pour le nom de Banque Canadienne de Commerce.

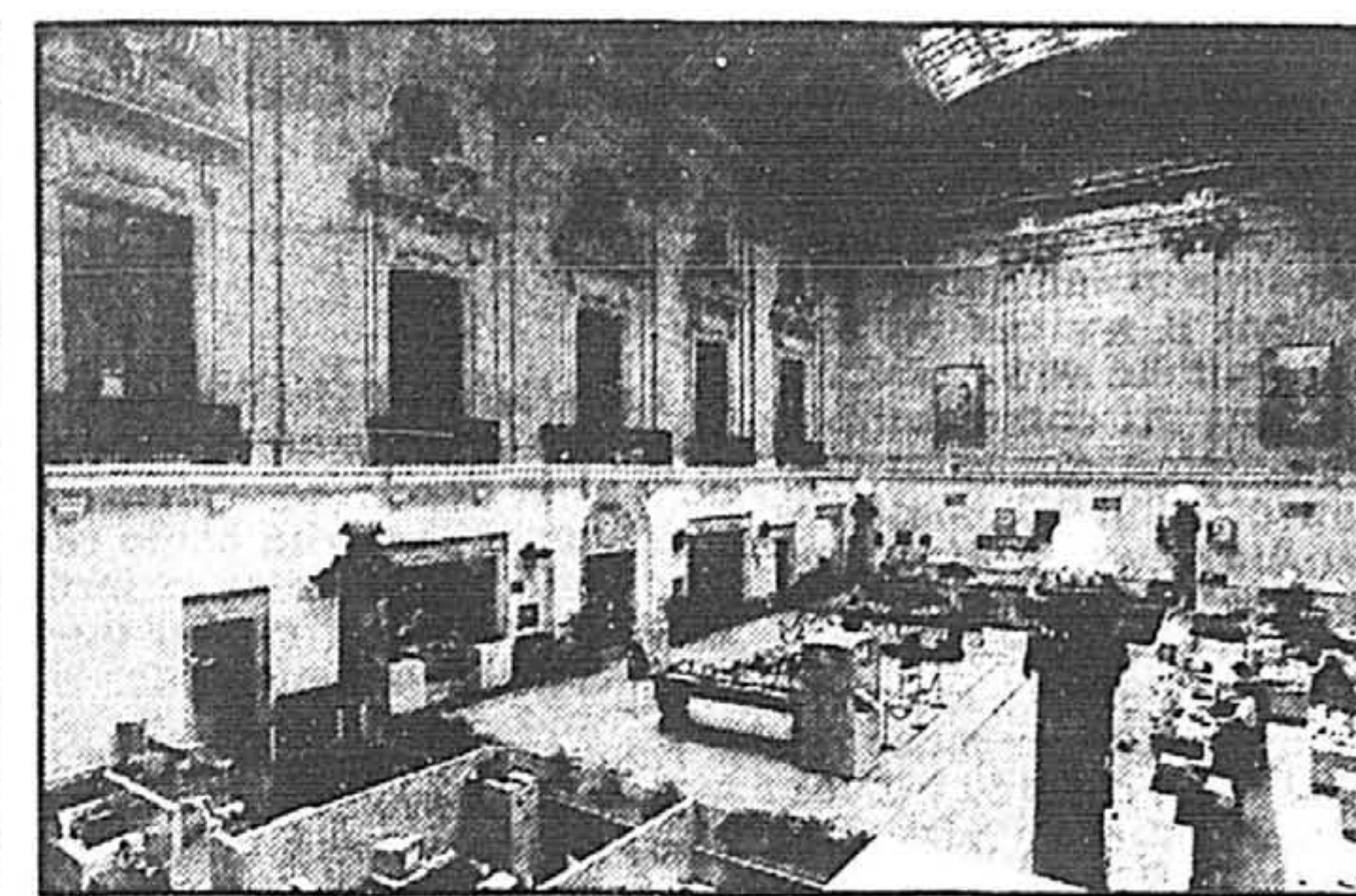
Avec McMaster comme président (il le fut pendant 20 ans), la Banque commença ses activités le 15 mai 1867, et le siège social emménagea dans un édifice abandonné par la Banque du Haut-Canada, à Toronto. En 1890, la Banque s'installa dans un édifice neuf, toujours à Toronto. En 1931, cet immeuble fut remplacé par un autre plus moderne, haut de 476 pieds, ce qui en faisait alors l'édifice le plus haut de l'Empire britannique.

Depuis sa fondation en 1867, la banque a absorbé beaucoup d'autres entreprises bancaires: la Gore Bank (1870), la Bank of British Columbia (1901), la Halifax Banking Company (1903), The Merchants Bank of P.E.I. (1906), la Western Bank of Canada (1909), The Eastern Townships Bank (1912), The Bank of Hamilton (1923), la Sterling Bank of Canada (1924), et The Standard Bank of Canada (1928). La modification la plus importante à sa structure survint en 1961 quand elle fusionna avec la Banque Impériale du Canada, fondée en 1875, et qui avait elle-même absorbé la Niagara District Bank (1875), The Weyburn Security Bank (1931) et la Barclays Bank of Canada (1956).

La CIBC s'implanta à Montréal en ouvrant un bureau principal au 10, place d'Armes, le 6 septembre 1870. Lorsqu'il fut inauguré en 1909, l'édifice était le septième occupé par le bureau principal de la banque, mais le premier construit à ces fins très précises.

L'emplacement

L'édifice a été construit sur un terrain remblé au XIX^e siècle et regroupant les lots 191 et 192 du quartier Ouest de la Ville de Montréal. Deux édifices ont précédé celui de la Banque



Les murs sud et ouest de la grande salle.

La banque aujourd'hui.

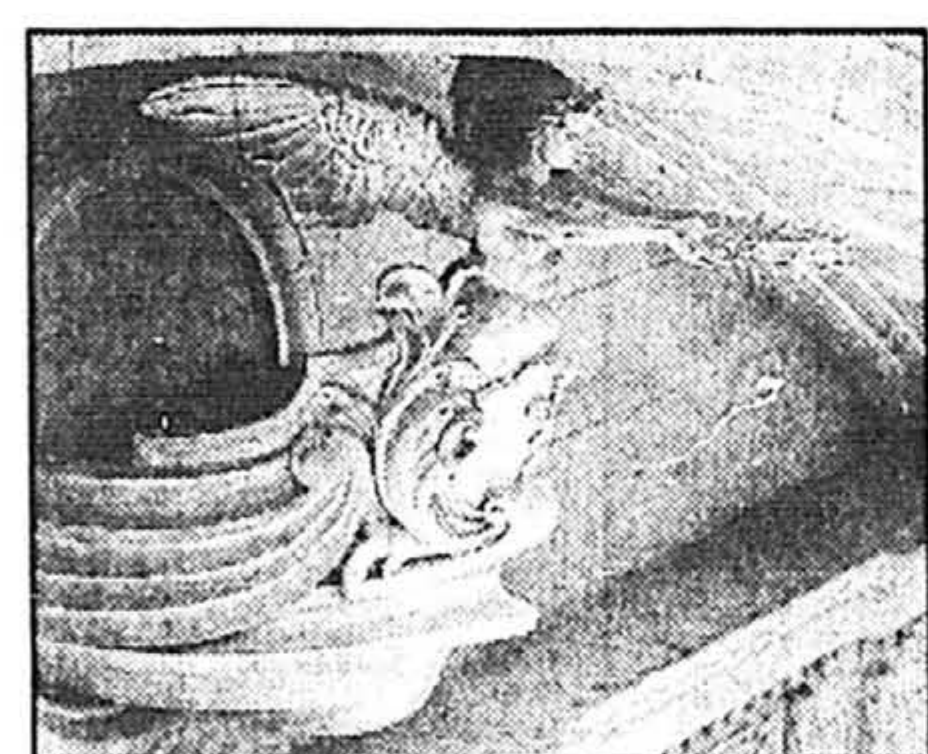
PHOTOS JEAN COUPEL, La Presse

sur cet emplacement: l'église connue sous le nom de St. James St. Methodist Church, construite en 1845 selon les plans de l'architecte George Dickinson sur le lot 192; puis l'édifice Temple, ainsi nommé parce qu'il succéda à l'église en 1889 sur les lots 191 et 192, après que la communauté méthodiste eut été incapable de trouver preneur pour le temple religieux. Dessiné par l'architecte Alexander Francis Dunlop, l'édifice Temple de sept étages était donc relativement jeune quand la Banque l'acheta dans le but de le démolir afin de le remplacer par l'édifice de son bureau principal à Montréal. La vente des lots 191 et 192 fut complétée le 6 mai 1909 par deux administrateurs de l'église, l'honorable George A. Cox et Byron E. Walker. Soulignons que la construction de l'immeuble bancaire était presque terminée lorsque la vente du terrain se concrétisa.

Ce terrain de forme irrégulière mais presque carrée mesure 118,3 pieds en bordure de la rue Saint-Jacques, 113,5 pieds du côté ouest, 121 pieds le long de la ruelle des Fortifications, et 109,3 pieds du côté est, pour une superficie de 13 260 pieds carrés. Le terrain est incliné de 2,5 pieds d'est en ouest, et de 14 pieds du sud au nord (ou de la rue Saint-Jacques à la ruelle des Fortifications).

L'édifice

L'édifice de la succursale Saint-Jacques occupe la presque totalité de la superficie du terrain. L'immeuble comprend huit niveaux: deux sous-sols, un rez-de-chaussée et cinq étages (les étages se limitent à la partie qui longe la rue Saint-Jacques). Le bâtiment mesure 117 pieds en façade, 108,5 pieds du côté ouest, 120,7 pieds du côté de la ruelle, et 104,5 pieds du côté est. Le deuxième sous-sol n'est excavé que dans la partie arrière de l'immeuble, et abrite les services mécaniques (chauffage, climatisation, circulation d'air, réservoir d'eau, etc.). La hauteur varie selon les endroits. La hauteur perceptible est de 99 pieds en façade et de 89 à l'arrière. Une distance de 129 pieds sépare le point le plus creux dans le sol du point le plus élevé au niveau de la toiture. L'édicule



Un des angelots qui servent de figures de proue, au sommet des murs est et ouest.

PHOTO JEAN COUPEL, La Presse



Dessin des architectes, qui permet de constater que ces derniers avaient prévu huit rondes-bosses devant le parapet.

PHOTOTHÈQUE LA PRESSE

de l'ascenseur de service, à l'ouest, est le point le plus élevé de l'immeuble, à 111 pieds du niveau de la rue. L'arête faîtière du puits de lumière culmine à 90 pieds du niveau de la rue.

Les travaux d'excavation débutèrent le 5 juillet 1907, après la démolition de l'édifice Temple. Ces travaux permirent de découvrir les vestiges d'un vieux cimetière et du lit de la petite rivière Saint-Martin qui coulait jadis dans l'axe de l'actuelle rue Saint-Antoine. La construction dura 22 mois, et les travaux coûtèrent un peu moins de 1 000 000 \$.

Dessiné par le bureau d'architectes torontois Darling & Pearson, l'édifice fut érigé par l'entrepreneur général Canadien White Co. Ltd., en n'utilisant que des matériaux canadiens. La structure en béton armé et en acier repose sur des fondations en béton armé qui s'enfoncent jusqu'à 31 pieds dans le sol. Les planchers sont formés de poutres en «I» et de dalles de béton.

Le mur de la façade est habillé de granit gris provenant de la compagnie Stanstead Granite Quarries Co. Ltd., à jointolement chanfreiné au rez-de-chaussée et arasé au-dessus, tandis que le mur arrière est revêtu de pierre de taille piquée et de brique jaune.

Les architectes ont privilégié le style classique, exprimé par la symétrie de l'ordonnance, la colonnade, les ouvertures à encadrement mouluré surmontées d'un fronton arqué, les balcons en fer ornemental, la frise surmontée d'un bandeau de denticules et affichant le nom d'origine de la banque, la proéminente corniche à modillons, et le parapet massif qui se termine à chaque extrémité par un médaillon entouré d'une couronne de guirlandes indiquant la date de fondation de la Banque et la date de construction de l'édifice. Un dessin de la façade tracé par les architectes et publié dans *La Presse* du

27 mars 1907 permet d'affirmer que ces derniers avaient prévu une ronde-bosse pleine grandeur dans l'axe de chacun des éléments de la colonnade (donc huit au total), devant les pilastres du parapet.

La colonnade de six colonnes et de deux pilastres cannelés à chapiteau corinthien forme un péristyle de 91 pieds de largeur sur 15 de profondeur. Chaque colonne mesure 60 pieds de hauteur, avec un diamètre qui diminue de 8 à 6 pieds de bas en haut. Chaque colonne repose sur un socle formé d'un bloc de pierre massif de 26 tonnes et de 8,5 pieds de côté.

Au pied du péristyle, le trottoir était en dalles de granit sur toute la largeur de l'édifice, mais l'administration Drapeau-Lamarre l'a enlevé en 1982. L'entrée principale de 7 pieds sur 14,5 se trouve au fond du péristyle, et elle est fermée par de lourdes portes en bronze battu. Le tambour en acajou et en bronze est d'origine. Toutes les fenêtres de la façade sont rectangulaires ou carrées, sauf celles du premier étage, qui sont aussi les plus intéressantes. Les colonnes des fenêtres du troisième étage ont 7 pieds de hauteur.

Quant au mur arrière, il est d'une étonnante banalité, sans la moindre recherche, sauf pour l'arc surbaissé des fenêtres qui éclairent le premier sous-sol.

L'intérieur

L'intérieur du bâtiment impressionne tant par la qualité de la sculpture des éléments architectoniques que par la richesse des matériaux choisis, de la pierre de Caen (une pierre artificielle) qui recouvre les murs de la grande salle, à l'acajou utilisé pour les meubles et les lambris, en passant par les marbres, le granit, les éléments ornementaux en plâtre des murs et des plafonds, et le bronze ornemental qui abonde un peu partout.

Une fois le vestibule franchi, on entre dans l'immense salle du rez-de-chaussée sans aucun pilier de soutènement, qui mesure 112 pieds de longueur sur 65 de profondeur et 67,5 de hauteur à la base du puits de lumière voûté qui fait 93,3 pieds sur 48. La voûte est soutenue par six fermes triangulaires en acier qui s'appuient sur les murs longs et supportent la partie extérieure du puits de lumière.

Parmi les différents éléments architectoniques à examiner dans la décoration en pierre de Caen des quatre murs symétriques, on peut mentionner la voûte en berceau aux arcs richement ornementés dans sa partie pleine, les enfoncements ogivaux entre les arcs, la corniche à denticules et sa frise unie, les pilastres en dégradé à chapiteau corinthien ornementé de pendants et surmonté d'un cartouche inséré dans le fronton arqué à base interrompue, les grandes fenêtres en verre plombé de 8 pieds sur 27 du mur nord, les quatre angelots servant de figure de proue au sommet des murs est et ouest, l'entrée

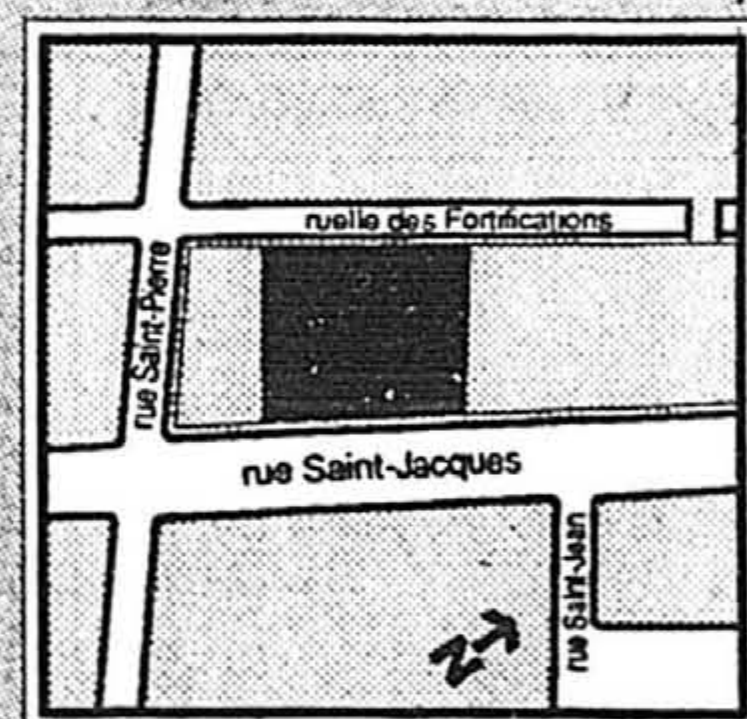
cintree dotée d'une horloge, les balcons à grille en fer ornemental des portes-fenêtres surmontées d'une corniche à modillons reposant sur des consoles sculptées, sous un remarquable oeil-de-bœuf de quatre pieds de diamètre orné de guirlandes de chaque côté. Les lampadaires d'origine reposent sur quatre colonnes de marbre, et les quatre appliques murales du mur sud sont harmonisées à ces lampadaires. Tous les meubles sont en acajou, et sur les comptoirs de marbre reposait jadis une balustrade en laiton, dont on a conservé une section au sous-sol, qui mérite aussi d'être visitée, tout comme le bureau du directeur, où on appréciera plus particulièrement les riches boiseries en acajou, le foyer en marbre et les appliques en plâtre du plafond. Un véritable délice pour l'œil averti!

Il existe trois ascenseurs: un monte-charge automatique d'une capacité de 3000 livres allant du deuxième sous-sol au rez-de-chaussée; un ascenseur manuel au remarquable grillage ornemental en bronze qui dessert le premier sous-sol et le rez-de-chaussée; et un petit ascenseur manuel qui va du premier sous-sol au cinquième étage. Les escaliers sont également rares. Un seul, à l'angle sud-ouest, donne accès à tous les étages. On note également un escalier étroit en colimaçon qui conduit du bureau du directeur (au rez-de-chaussée) à la salle de conférence (à l'étage), un autre qui conduit aux sous-sols, près du monte-charge, et un autre au nord-est conduisant lui aussi aux sous-sols.

L'escalier qui permet au public d'accéder au sous-sol se trouve près de l'ascenseur à grille ornementale en bronze. L'examen des plans d'origine a permis de faire une étonnante découverte à cet égard. Ces plans montrent la présence d'un escalier à deux volées situées perpendiculairement à l'entrée principale et en face de celle-ci. Cet escalier conduisait évidemment à la salle bancaire du sous-sol. A-t-il été construit? D'après des recherches faites par la CIBC, cet escalier n'aurait jamais été construit. Selon ces recherches, l'escalier et les statues de la façade auraient été retirés du programme de construction afin de réduire les coûts trop élevés, suite à la faillite du premier entrepreneur général.

SOURCES: CIBC: *Appraisal Report of Canadian Imperial Bank of Commerce located at 265 St. James Street W., Montreal, Quebec*, par North, Leonard & Associates; *Recapitulatif des frais engendrés par la construction: Banque Canadienne Impériale de Commerce - L'édifice 265, St-Jacques, Montréal*; descriptif des murales d'Adam Sheriff Scott; jeu complet des plans de construction; — *Magazine The Canadian Banker* (hiver 1961-62); *Canadian Imperial Bank of Commerce - Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire: Répertoire d'architecture traditionnelle - Les banques; et documents divers.*

REPÈRES



Nom: succursale Saint-Jacques de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Adresse: 265, rue Saint-Jacques. Métro: station Victoria, vers l'est rue Saint-Jacques.

Ces articles sont offerts sous forme de livres par les Éditions La Presse, sous le titre *Montréal, son histoire, son architecture*. Renseignements: Guy Pinard, au 285-7070.

Architecture

La Ville devrait laisser champ libre à ses parcs

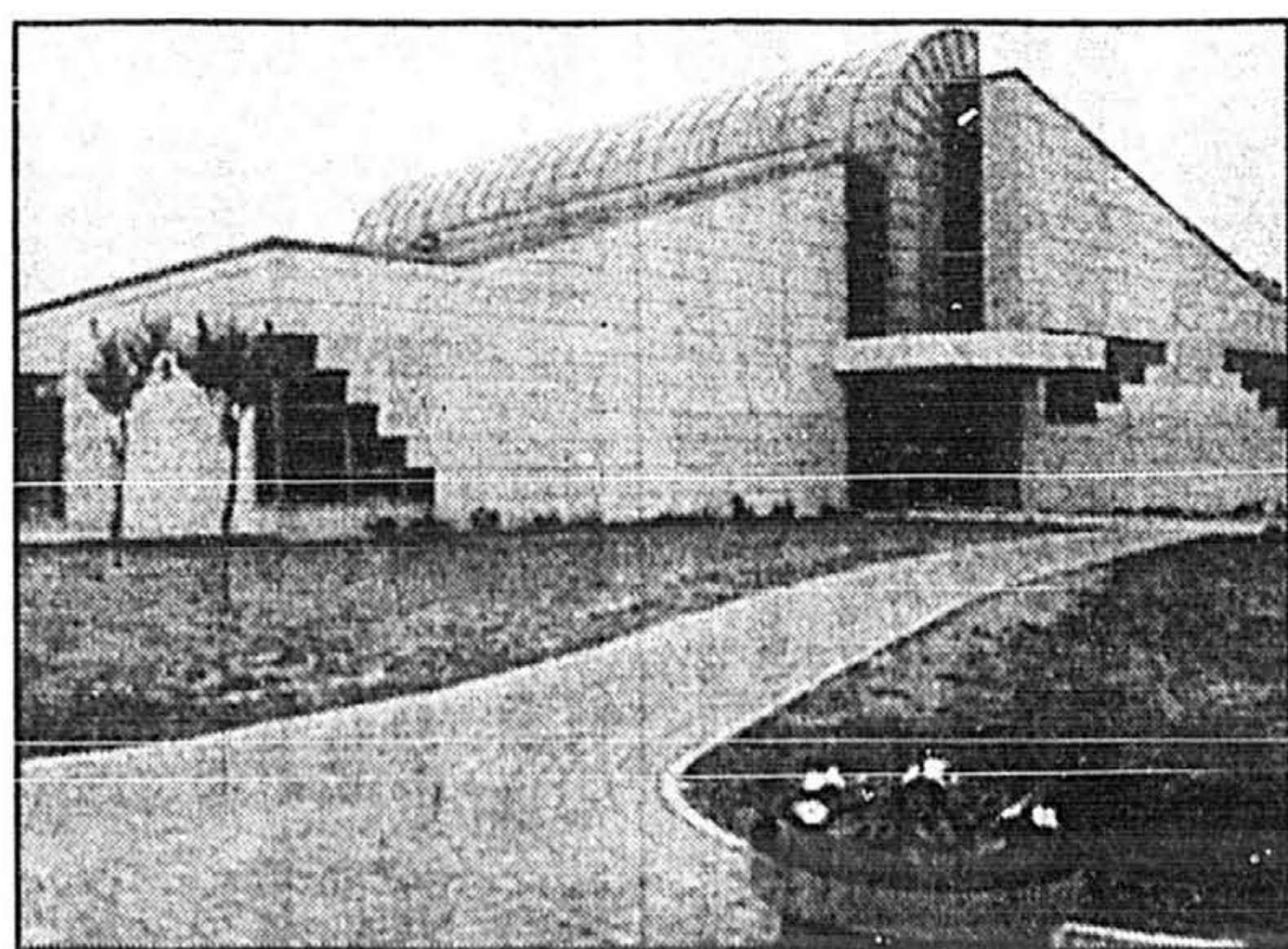


JEAN-PIERRE BONHOMME

La tentation est forte, dans les municipalités, d'utiliser les lieux publics pour construire divers immeubles municipaux. Et Montréal, il est facile de le constater, résiste difficilement à la tentation.

Ne mentionnons, d'abord, comme exemple probant, que le «parc» Lafontaine. Sur ce terrain public, dans ce grand jardin à la Central Park, donc un lieu qui devrait être intouchable, on a construit ou permis de construire, tout au long des années, des immeubles de diverses sortes: une école normale; un théâtre d'été; un pavillon de service (le chalet) et un stade avec ses lampadaires d'autoroutes.

Ces mois-ci on gruge encore le parc en aménageant un belvédère en béton dans le prolongement de la rue Roy. Ce sera une expérience de design moderne,



Le pavillon du parc Jarry est un immeuble «qui n'est pas de grande qualité architecturale» et qu'on aurait au moins dû placer ailleurs dans la ville.

de «sculpture» publique, nous promet-on.

Dans son récent numéro sur l'architecture de la Ville de Montréal, la revue *Architecture*

Québec, sous la signature du professeur d'architecture Ricardo Castro, de l'université McGill, fait la critique de deux immeubles municipaux implan-

tés sur des terrains publics de cette sorte.

Le pavillon municipal du parc Jarry, rue Saint-Laurent, et l'insectarium du Jardin botanique, par exemple, écrit-il, «ne peuvent pas être qualifiés d'immeubles de grande qualité». Ils utilisent les formes d'un vocabulaire architectural usé («overused, exhausted repertory of solutions») qui n'apportent rien de neuf au débat architectural. Autrement dit, par ses actions, par son parti, la Ville et son Module de bâtiment ne donnent pas l'exemple.

Au cours d'une entrevue avec *La Presse*, le professeur est allé plus loin. Les immeubles de ce type n'auraient pas dû être construits dans les parcs eux-mêmes. Ils sont là de trop.

Le pavillon de services du parc Jarry est véritablement une construction dont la Ville aurait pu se passer. S'il faut absolument construire des édifices et des monuments publics, d'abord, il faut les construire dans la ville, pas dans les parcs.

Mais le style même des immeubles est discutable. Il s'agit,

dans le cas du pavillon Jarry, d'une construction qui se situe à mi-chemin entre les formes des styles international et post-moderne et qui n'annonce pas sa fonction. En passant devant nous avons toujours l'impression qu'il dérange; ce pourrait tout aussi bien être un entrepôt de bicyclettes ou un studio d'enregistrement qu'un lieu de détente.

L'immeuble distrait, en réalité, parce qu'il exproprie quelques acres de verdure dans un endroit stratégique. Il empêche la Ville de concevoir cet espace comme un jardin, comme le «Common» américain, par exemple, où le gazon domine pour donner aux immeubles riverains une présence et qui attire, autour, des constructions de qualité. Ici, le municipal entre en concurrence avec le privé.

L'insectarium, de même, distrait du Jardin botanique. Jusque-là les immeubles du Jardin botanique, avec leurs serres, se faisaient discrets, tout art déco qu'ils sont. Aujourd'hui, le nouvel immeuble des insectes, avec ses deux antennes, — une imitation de papillon? — crient pour

attirer l'attention. On aurait dû le placer ailleurs, sur la rue, en quelque part, pour laisser à cet espace son caractère... botanique, terrien.

À bien y penser, la Ville devrait entreprendre un programme de démolition. Un bon programme d'élimination, pour une fois. Ainsi, elle pourrait enlever le chalet du parc Lafontaine et le théâtre d'été d'à-côté, deux immeubles qui servent peu et dont l'architecture n'est pas exemplaire.

La municipalité pourrait aussi enlever ses édicules dans les squares, celui du square Dorchester, notamment, et les replacer dans la grille générale des rues.

L'une des meilleures actions de la Ville, à cet égard, a justement été celle d'enlever le jardin zoologique qui avait malencontreusement été placé dans le secteur nord du parc Lafontaine. Est-ce que les aménagements de remplacements, en ce lieu particulier du parc améliorent les choses? Cela est une autre histoire sur laquelle il faudra revenir.

Économie

En bref

PROGRESSION DES INVESTISSEMENTS

■ Selon le Bureau de la statistique du Québec (BSQ), les investissements au Québec pour 1990 devraient atteindre 52 098,5 millions, une hausse de 8,6 p. cent comparativement à l'an passé. En Ontario, la projection veut que la province voisine connaisse en 1990 une diminution de 0,4 p. cent, le total de ses immobilisations devant se situer à 55 176,5 millions. Le document révèle également que le taux de croissance des dépenses d'investissement du secteur public, qui se situe à 22,3 p. cent, est près de cinq fois supérieur à celui du secteur privé, lequel est de 4,5 p. cent.

BAISSE D'HYPOTHÈQUES

■ La Banque Laurentienne du Canada annonce qu'elle abaisse ses taux offerts pour les prêts hypothécaires résidentiels de 12,75 p. cent à 12,50 p. cent pour les termes de 2, 3 et 4 ans. Les taux des termes de 1 an et de 5 ans demeurent inchangés à 12,75 p. cent et 12,50 p. cent respectivement. Ces changements sont effectifs à compter de lundi le 17 décembre 1990 dans tous les bureaux de la Banque Laurentienne et du Trust La Laurentienne au Canada. Par ailleurs, le Royal Trust baisse tous ses taux d'un quart de point.

ACQUISITION DU CP

■ La division hôtelière du Canadien Pacifique (Hotels et Villégiatures Canadien Pacifique), propriétaire entre autres du Château Frontenac, du Springs Hotel, de Banff, etc., vient d'acquiescer pour une somme qui n'a pas été dévoilée 80 p. cent de MetHotels, filiale de la compagnie d'assurances Metropolitan Life Insurance Co. Deux grandes chaînes américaines, Doubletree (33 hôtels) et Compri (24), se trouvent à passer ainsi à Canadien Pacifique, qui a constitué avec elles une nouvelle société, H&VCP- Doubletree-Compri, propriétaire de 87 établissements, comptant 28 000 chambres, avec des effectifs de 22 000 salariés. Fondée en 1969, Doubletree était surtout présente dans le sud-ouest des États-Unis, alors que Compri, dont la création remonte à 1985 seulement, avait des établissements partout en Amérique du Nord. La fusion, selon Canadien Pacifique, présente bon nombre d'avantages: notoriété accrue, services de marketing et système de réservation encore plus puissants, meilleure capacité de croissance, etc.

ASIL NADIR ARRÊTÉ

■ M. Asil Nadir, PDG du conglomérat britannique Polly Peck In-

ternational (PPI), placé sous administration judiciaire le 25 octobre, a été arrêté samedi soir à l'aéroport de Londres-Heathrow, a annoncé le service d'information de l'aéroport. La police a refusé de confirmer cette information. Un porte-parole de Scotland Yard a seulement indiqué qu'un homme, dont il n'a pas précisé l'identité, avait été arrêté et était entendu dans un commissariat londonien. Selon des informations non officielles communiquées par Air News Services, service d'information de l'aéroport d'Heathrow, cet homme est M. Nadir lui-même, arrêté à son arrivée à Londres en provenance de Turquie, et il est entendu par les enquêteurs du Bureau des fraudes britanniques (SFO). Le PDG du conglomerat britannique de fruits et électronique, dont la dette est estimée à 1,3 milliard de livres (2,5 milliards de dollars), avait nié, après des perquisitions effectuées au siège du groupe par le SFO, avoir manipulé les cours de ses titres ou commis de quelconques actions illégales. Il avait également affirmé être en mesure de payer ses dettes personnelles.



PHOTO AP

Monte Gordon à la retraite

Monte Gordon, 67 ans, un des analystes financiers les plus connus, a décidé de prendre sa retraite à la fin de l'année après avoir été pendant 18 ans directeur de la recherche chez Dreyfus Corp., la grande firme de gestion financière de New York.

coûte trop cher, dit Alain Chevalier

Agence France-Presse
PARIS

■ Le président de Pierre Balmain, Alain Chevalier, a annoncé qu'il avait décidé « d'arrêter provisoirement l'activité haute couture de la maison sous sa forme traditionnelle en raison de la conjoncture économique ».

Au cours d'une conférence de presse, M. Chevalier, qui avait racheté Balmain début 1989, a précisé que les ateliers de haute couture seraient cependant conservés, avec une diminution des effectifs, passant de 35 à 15 personnes.

« Je vais réorienter cette activité, a-t-il dit, au moins dans une période transitoire vers un nouveau concept ».

Les collections de prêt-à-porter de luxe « Ivoire » créées par le styliste écossais Alistair Blair continueront d'être présentées deux fois par an.

Alain Chevalier, qui a reconnu que seules une vingtaine de clients achetaient encore des vêtements de haute couture, a estimé que cette activité était «destinée dans sa logique absolue à ne plus rien rapporter». «La haute couture, a-t-il ajouté, est un investisse-

ment publicitaire qui coûte trop cher».

Partenaire

recherche
Le président de Balmain a par ailleurs indiqué qu'il cherchait un partenaire industriel pour développer Balmain et qu'il s'était associé avec le groupe japonais Pioneer pour développer une gamme de cadeaux « design », en tout une trentaine de produits.

M. Chevalier a en outre rappelé que 42 points de vente avaient été ouverts cette année en Europe et aux USA et que le chiffre d'affaires des parfums était passé de 40 à 65 millions de F (8 à 13 millions de dollars) pour la même période.

Indiquant qu'il tablait sur une perte de 10 à 20 p. cent du chiffre d'affaires global cette année, il a ajouté que son objectif était de rétablir l'équilibre pour la fin 1991. Créée en 1945 par Pierre Balmain, la maison avait connu plusieurs propriétaires depuis 1982, dont Léo Gros, un industriel de la maille, Erich Fayer, un homme d'affaires allemand, avant d'être reprise par Alain Chevalier, lui-même ancien président de LVMH (Louis Vuitton-Moët-Hennessy), un des tous premiers groupes mondiaux du luxe.

GATT: les Douze pour des «concessions équilibrées»

Agence France-Presse
ROME

flexibilité, principalement sur le dossier agricole.

Disponibilità

Les pays européens demandent néanmoins «à toutes les parties» de se montrer «disponibles» pour permettre une conclusion avant la «fin janvier» des négociations de l'Uruguay round, ajournées le 7 décembre dernier à Bruxelles.

Le texte des conclusions du sommet indique également que les Douze «regrettent» l'évolution constatée dans ces négociations et invitent la Commission à «intensifier les contacts» avec toutes les parties en vue de conclure un «accord équilibré couvrant tous les secteurs».

Les Douze n'ont donc pas repris à leur compte les demandes de certains États membres, dont la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, qui avaient souhaité que le Sommet invite la Commission européenne, qui négocie pour la CEE au GATT, à faire preuve de

MONTREAL

REVUE DE LA SEMAINE

[illegible]

REVUE DE LA SEMAINE

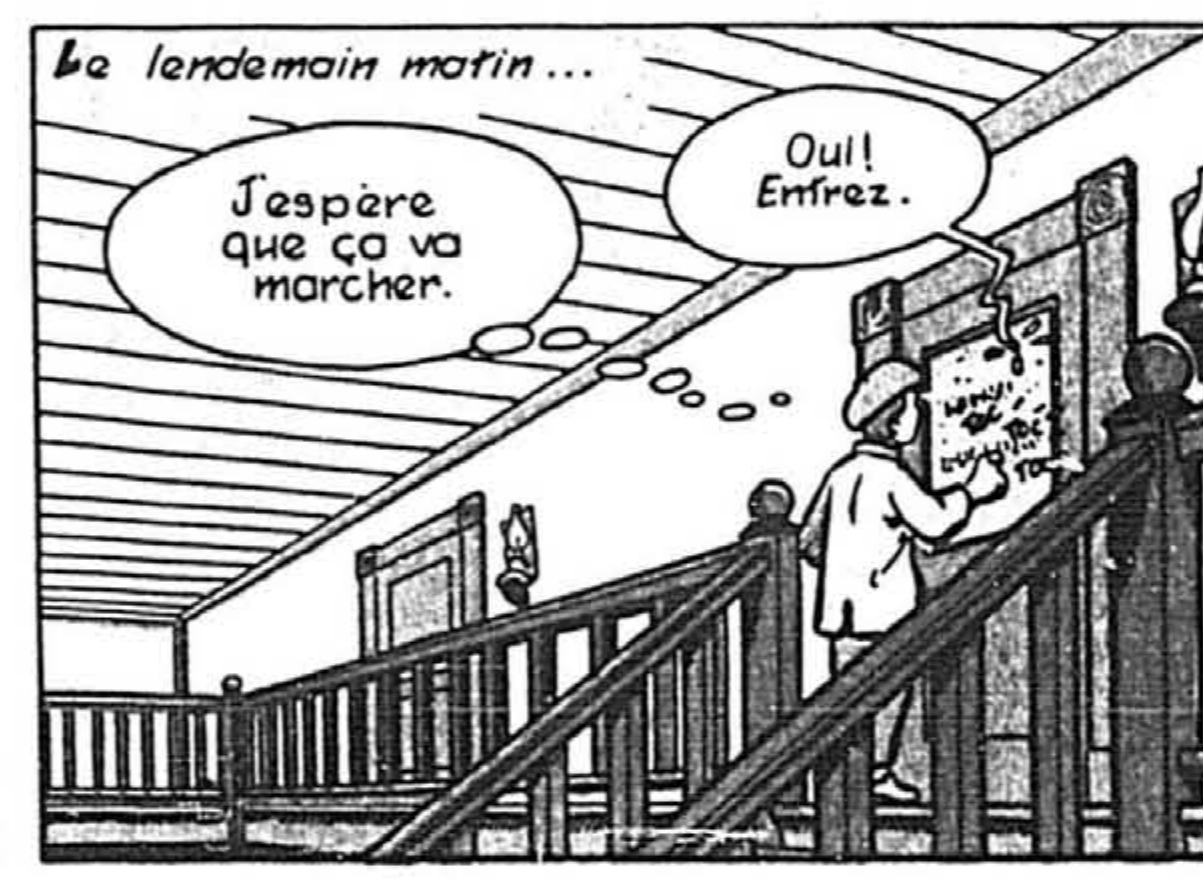
la grande aventure d'ALPHONSE DESJARDINS

Texte et dessins de Prouche

Alphonse a maintenant 16 ans. Il a terminé ses études commerciales au Collège de Lévis.



Durant l'année qui suit, le jeune Alphonse ne recule devant aucun travail.



à suivre

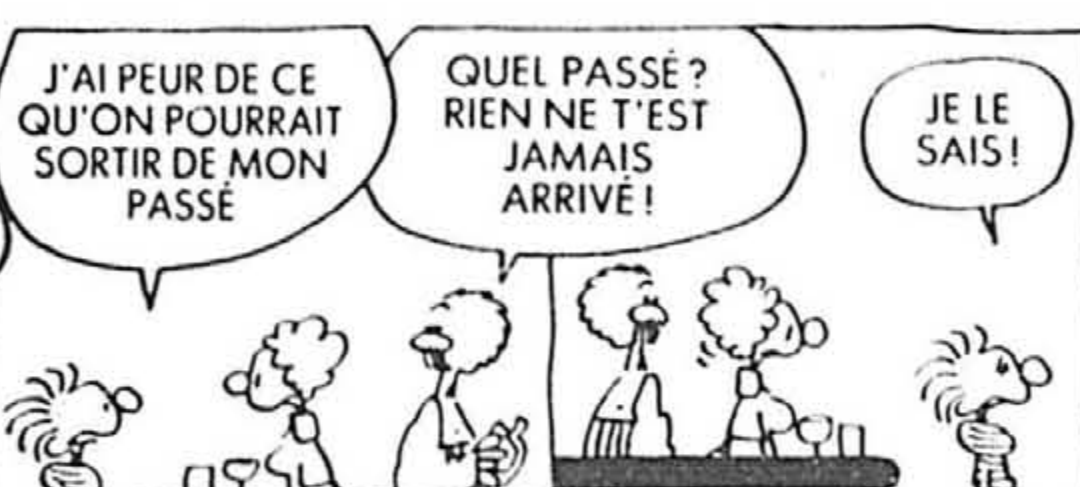
HACAR DUNOR LE VIKING



LE PENSE-BÊTE



PIY ET PAT



FRANK ET ERNEST



LA DEVEINIE



GARFIELD



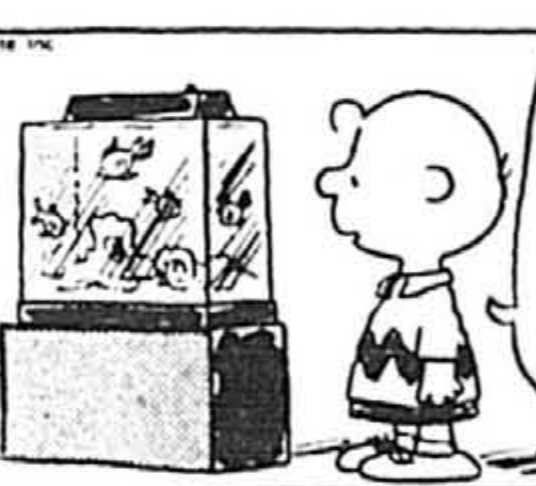
FERDINAND



CE CHER GUY!



PEANUTS



FRED BASSET



PHILOMÈNE



CANDIDE



PEANUTS

et ce «bon vieux Charlie Brown»
par Schulz



PHILOMÈNE

par Jerry Scott



CHER PÈRE NOÛL,
POUR MON CADEAU DE NOÛL, JE VEUX QUE TOUT LE MONDE SUR LA TERRE AIT SUFFISAMMENT À MANGER ET UN ENDROIT AUSSI JOLI QUE CHEZ MOI POUR VIVRE.

BAISERS,
PHILOMÈNE



P.S. ET PENDANT QUE VOUS Y ÊTES, APPORTEZ-MOI UNE NOUVELLE BICYCLETTE AVEC LES RUBANS QU'ON ACCROCHE AUX GUIDONS, ET UNE TORTUE NINJA, AVEC UN GORILLE, UN ADAPTABLE EMPAILLÉ DES VÊTEMENTS ET UN MANTEAU, UNIS, POUR CONTINUER...

